



RAPPORT DE GESTION

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023



Dans le présent rapport de gestion, toutes les mentions de la « Société » de même que l'emploi des termes « nous », « nos » ou « notre » ou « dentalcorp » s'entendent de dentalcorp Holdings Ltd., ses filiales entièrement détenues, dentalcorp Health Services Ltd., DCC Health Services (Québec) Inc., 1348856 B.C. Ltd. et Dentalcorp Holdings (US) Ltd. ainsi que l'ensemble des comptes de certaines autres entités (les « **sociétés professionnelles** ») dans lesquelles la Société ne détient aucune participation directe, mais qui sont consolidées par la Société en raison des relations contractuelles entretenues avec la Société.

Le présent rapport de gestion contient des informations importantes sur notre entreprise et le rendement financier et la situation financière de la Société pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023. Le présent rapport de gestion doit être lu avec nos états financiers consolidés annuels pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (les « **états financiers annuels** ») qui ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« **IFRS** ») et nos autres dépôts récents sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com, y compris la notice annuelle.

Ce rapport de gestion contient de l'information prospective et des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement, l'« **information prospective** ») fondés sur les hypothèses et les points de vue raisonnables de la direction à la lumière de l'information dont nous disposons actuellement et qui est publiée à la date du présent rapport de gestion. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « À propos de l'information prospective » pour en apprendre davantage.

Tous les montants qui figurent dans le présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Toutes les variations en pourcentage ont été calculées à partir de chiffres arrondis tels qu'ils figurent dans les tableaux. Le présent rapport de gestion est daté du 22 mars 2024.

Les actions à droit de vote subalterne de la Société (les « **actions à droit de vote subalterne** ») sont négociées à la Bourse de Toronto (la « **TSX** ») sous le symbole « DNTL ».

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

dentalcorp a été fondée en 2011 et est devenue l'une des plus importantes entreprises de services de soins de santé essentiels aux consommateurs au Canada et à la croissance la plus rapide en Amérique du Nord. En tant que principal prestataire de services de soins dentaires au Canada au 31 décembre 2023, nous avons un réseau de plus de 545 cliniques dentaires qui assure des expériences hors du commun aux patients, soit à plus de 2,1 millions de Canadiens se rendant à nos cliniques plus de 5,1 millions de fois par année. Notre réseau national est soutenu par près de 9 900 membres d'équipe, notamment plus de 1 850 dentistes, plus de 2 500 hygiénistes et plus de 5 500 professionnels de la santé dentaire auxiliaires. Tirant parti de notre technologie de pointe, de notre savoir-faire et de notre envergure, nous offrons aux professionnels l'occasion unique de préserver l'autonomie de leur clinique tout en exploitant le potentiel de croissance future et en cherchant à offrir la meilleure expérience et les meilleurs résultats cliniques aux patients. Depuis notre constitution, nos produits et le nombre de nos cliniques affichent une croissance annuelle composée de plus de 10 %. Nos cliniques sont bien situées et facilement accessibles pour environ 78 % de la population canadienne, et il y a d'importantes occasions d'expansion et de croissance dans l'ensemble du marché des soins dentaires en Amérique du Nord.

Notre culture centrée sur le patient est ancrée dans nos valeurs d'entreprise, qui sous-tendent le succès de notre entreprise et soutiennent également la réalisation de notre vision de devenir le réseau de soins de santé le plus fiable en Amérique du Nord. Nos valeurs sont intégrées dans tout ce que nous faisons et servent de code de conduite à toutes nos équipes :

- *Nous faisons une différence* : Prendre soin de nos patients et veiller les uns sur les autres est au centre de tout ce que nous faisons. Nous offrons des expériences extraordinaires à tout coup. Nous changeons des vies en redonnant à nos communautés.
- *Nous sommes un pour tous, tous pour un* : Nous formons une équipe. Nous faisons confiance et prêtons à tous de bonnes intentions. Nous sommes diversifiés et inclusifs. Nous nous respectons toujours les uns les autres. Nous agissons de façon concertée au sein du réseau pour réussir.
- *Nous misons sur l'innovation* : Nous cherchons constamment à adopter de meilleures façons de faire. Nous établissons la norme, puis nous la rehaussons. Nous suivons le rythme et faisons preuve d'excellence. Nous considérons le changement comme une occasion de croissance.
- *Nous sommes responsables* : Nous prenons des initiatives et sommes responsables au-delà de nos rôles respectifs. Nous voulons agir correctement en tout temps. Nous nous inspirons les uns les autres et nous nous soutenons mutuellement pour exceller.
- *Nous faisons preuve de courage* : Nous faisons preuve d'audace, sommes authentiques et mettons du cœur à l'ouvrage. Nous anticipons l'avenir et agissons dès maintenant. Nous rectifions rapidement la situation et sommes résilients. Nous ne craignons pas de dire poliment les choses telles qu'elles sont pour obtenir les meilleurs résultats.

dentalcorp est clairement un acquéreur de choix pour les propriétaires de cliniques indépendants qui a fait ses preuves dans la prestation de services de soutien administratif aux dentistes, la préservation de l'autonomie des cliniques, l'excellence opérationnelle ainsi que le perfectionnement professionnel et les occasions de carrière uniques. Parmi nos critères de sélection d'emplacements de cliniques dentaires, on compte les suivants : i) des produits entre 2,0 M\$ et 2,3 M\$, ii) un BAIIA entre 450 000 \$ et 500 000 \$, iii) une multitude de dentistes et d'hygiénistes afin d'assurer un bassin diversifié de générateurs de produits; iv) des normes solides liées aux cliniques et une bonne réputation; et v) un emplacement et des installations intéressants. L'âge moyen des dentistes partenaires (au sens défini ci-après) au moment de l'acquisition de leur clinique est autour de 40 ans et, au sein de notre réseau, l'âge moyen des dentistes selon des produits moyens pondérés sur une période de 12 mois est autour de 45 ans.

Il existe au Canada près de 15 000 cliniques dentaires détenues de façon indépendante par des propriétaires, présentant d'importantes occasions d'expansion dans la poursuite constante de notre croissance annuelle de 10 %. La direction est d'avis qu'au Canada près de 8 000 à 10 000 cliniques répondent aux critères de sélection de la Société décrits ci-dessus dans le cadre d'acquisitions de dentistes partenaires. Les autres cliniques, soit environ entre 5 000 et 7 000, répondent aux critères de sélection de la Société sur le plan de l'utilisation de la capacité, des dossiers des patients ou d'emplacements supplémentaires pour les dentistes partenaires existants. Notre portefeuille d'occasions actuel comprend plus de 700 occasions définies, dont plus de 120 sont au stade avancé des négociations.

Le nombre de visites d'un patient augmente généralement de près de 15 % une fois qu'il a rejoint le réseau de dentalcorp. Nos cliniques établissent des relations régulières et de longue date avec les patients existants, ce qui fait en sorte que près de 89 % des patients reviennent dans une clinique dans une période de 12 mois.

Dès que nous acquérons une clinique, notre capacité à générer des efficiences opérationnelles à l'égard d'une clinique acquise devrait généralement donner lieu à une hausse entre 10 % et 15 % de la marge du BAIIA des cliniques (une mesure non conforme aux IFRS). Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières – Ratios non conformes aux IFRS ». Environ 75 % à 80 % des charges liées aux cliniques sont variables et comprennent les suivantes : i) rémunération des dentistes et des hygiénistes; ii) frais de laboratoire; iii) coûts des assistants dentaires; iv) biens consommables, qui varient selon le volume; et v) d'autres charges, notamment de marketing.

Résumé des principaux facteurs influant sur le rendement

Nous estimons que notre rendement et notre réussite future dépendent de nombreux facteurs qui sont aussi porteurs de grandes occasions pour nous. Ces facteurs comportent également des risques intrinsèques et des difficultés, dont certains sont abordés à la rubrique « Facteurs de risque » ci-après et dans la notice annuelle.

Notre capacité à poursuivre la croissance de nos activités et à améliorer notre performance financière dépend de notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie visant à : i) poursuivre notre programme distinct et reproductible d'acquisitions; ii) favoriser la croissance interne grâce à l'ajout de patients, à l'augmentation de la demande des patients pour les services et à l'élargissement de l'offre de service à valeur élevée; et iii) accroître l'efficacité opérationnelle de nos cliniques.

Poursuivre notre programme distinct et reproductible d'acquisitions

Notre capacité à poursuivre notre programme distinct et reproductible d'acquisitions dépend de notre capacité à poursuivre notre programme d'acquisitions et à tirer parti de notre marque forte et de notre proposition de valeur de premier plan pour les professionnels de la dentisterie, afin de pénétrer davantage le marché très fragmenté des soins dentaires au Canada.

Favoriser la croissance interne grâce à l'ajout de patients, à l'augmentation de la demande des patients pour les services et à l'élargissement de l'offre de service à valeur élevée

Notre capacité de croissance interne grâce à l'ajout de patients, à l'augmentation de la demande des patients pour les services et à l'élargissement de l'offre de service à valeur élevée dépend de notre capacité à attirer de nouveaux patients dans des cliniques existantes et nouvellement acquises, de notre capacité à promouvoir les soins dentaires réguliers et de notre capacité à étendre les services de soins dentaires et les ressources à un plus grand nombre de cliniques afin de répondre à l'ensemble des besoins des patients.

Accroître l'efficacité opérationnelle de nos cliniques

Notre capacité à réaliser des gains d'efficacité opérationnelle dans nos cliniques dépend de notre capacité à réaliser des économies en réduisant le fardeau administratif, en consolidant l'approvisionnement et en tirant parti de notre réseau étendu et de notre plateforme technologique prête à l'emploi pour améliorer les marges de nos cliniques.

Événements récents

Conclusion du processus d'examen stratégique

En novembre 2022, le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** ») a formé un comité spécial, composé d'administrateurs indépendants non membres de la direction (le « **comité spécial** »), afin qu'il entreprenne, en consultation avec ses conseillers financiers et juridiques, un examen et une évaluation des solutions stratégiques auxquelles la Société pourrait avoir recours pour dégager de la valeur pour les actionnaires (l'« **examen stratégique** »). Le comité spécial a mené un examen et une évaluation approfondis des diverses solutions offertes à la Société. Le 12 mai 2023, la Société a annoncé que le comité spécial avait remis son rapport final au Conseil et, compte tenu des solides perspectives de la Société et des possibilités de croissance future, et du fait qu'aucune des solutions proposées par de tierces parties ne rendait compte de la juste valeur de la Société, le comité spécial a recommandé qu'il serait dans l'intérêt de la Société, compte tenu des intérêts des actionnaires de la Société et ceux d'autres parties prenantes, de maintenir sa stratégie commerciale existante, qui vise l'atteinte d'une croissance équilibrée par des moyens internes, des acquisitions et des initiatives de désendettement de la situation financière sous la direction de l'équipe de la haute direction existante de la Société. La recommandation du comité spécial a été acceptée par le Conseil, et le comité spécial a été dissous.

Offre de rachat dans le cours normal des activités

Le 12 mai 2023, la Société a annoncé l'acceptation par la TSX de son avis d'intention d'effectuer une offre de rachat dans le cours normal des activités. En vertu de l'offre de rachat dans le cours normal des activités, la Société a l'intention de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 3 500 000 actions à droit de vote subalterne, soit environ 2 % des 178 079 763 actions à droit de vote subalterne émises et en circulation de la Société au 3 mai 2023, sous réserve des limites pouvant être appliquées à l'occasion aux termes de la convention de crédit de la Société.

En vertu de l'offre de rachat dans le cours normal des activités, la Société peut racheter jusqu'à 51 779 de ses actions à droit de vote subalterne inscrites à la cote de la TSX durant tout jour de bourse, soit 25 % du volume moyen des opérations quotidiennes de 207 119 actions à droit de vote subalterne inscrites à la cote de la TSX pour le semestre clos le 30 avril 2023, à l'exception des dispenses sur rachats de blocs d'actions. Les rachats en vertu de l'offre de rachat dans le cours normal des activités pouvaient commencer le 16 mai 2023 et se poursuivre jusqu'au 15 mai 2024 ou à toute autre date antérieure à laquelle la Société termine ses rachats en vertu de l'offre de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a racheté respectivement 1 128 600 et 1 470 700 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation aux termes de l'offre de rachat dans le cours normal des activités à un prix moyen pondéré de respectivement 5,72 \$ et 5,94 \$, pour un coût total de respectivement 6,5 M\$ et 8,7 M\$.

Rationalisation des cliniques spécialisées non essentielles

Dans le cadre de son programme continu de rationalisation de certaines cliniques spécialisées autonomes non essentielles, la Société a sorti dix-sept (17) de ces cliniques au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ce qui lui permet de réaffecter les ressources dans les secteurs à forte croissance de son entreprise.

Modification et prorogation de la facilité de crédit

Le 18 janvier 2024, la Société a conclu une deuxième convention de crédit modifiée et mise à jour avec les prêteurs des facilités de crédit (au sens défini ci-après) afin de réduire le montant disponible pouvant être prélevé aux termes de la facilité à prélèvements différés (au sens défini ci-après) à 350,0 M\$. La date d'échéance des facilités de crédit a également été repoussée du 27 mai 2026, la date d'échéance initiale, au 18 janvier 2028. Se reporter à la rubrique « Facilités de crédit en vigueur ».

Changements au sein de la direction

Le 29 février 2024, la Société a annoncé la décision de M. Guy Amini de se retirer des fonctions de président de la Société. Le chef des services financiers de la Société, à savoir M. Nate Tchaplina, et le chef de la direction et président du Conseil, à savoir M. Graham Rosenberg, ont depuis assumé les responsabilités quotidiennes de M. Amini. Le même jour, la Société a annoncé la nomination immédiate de M. Kevin Mosher à titre d'administrateur, qui remplace M. Gino Volpacchio qui s'est retiré du Conseil. En date du 29 février 2024, M. Matthew Miclea a également pris la décision de se retirer des fonctions de chef de l'exploitation de la Société, et M. Jeremy Goldlist a été nommé chef du personnel et secrétaire.

PERSPECTIVES

Suit ci-après notre rendement réel par rapport aux mesures clés présentées dans nos perspectives pour le quatrième trimestre de 2023.

	T4 de 2023	
	Perspectives	Réelle
Croissance des produits	9,0 %-10,0 %	9,4 %
Croissance des produits de cliniques comparables ¹⁾	5,0 %-6,0 %	6,7 %
Marge du BAIIA ajusté ¹⁾	18,2 %	18,2 %

Note :

- 1) Se reporter à la rubrique « Rendement global – Indicateurs clés de rendement – Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour en apprendre davantage sur la croissance des produits de cliniques comparables et la marge du BAIIA ajusté, y compris les définitions et les rapprochements aux mesures conformes aux IFRS pertinentes présentées.

Pour le quatrième trimestre de 2023, la croissance des produits de 9,4 % était conforme à nos perspectives se situant entre 9,0 % et 10,0 %. La croissance des produits de cliniques comparables pour le quatrième trimestre de 2023 comparativement au quatrième trimestre de 2022 s'est établie à 6,7 %, soit une croissance supérieure à nos perspectives se situant entre 5,0 % et 6,0 % en raison d'un rendement plus solide que prévu de nos cliniques dentaires.

La Société a dégagé un BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers attribuable aux cliniques acquises en 2023 de 20,6 M\$, ce qui est conforme à nos perspectives.

En outre, pour le quatrième trimestre de 2023, la marge du BAIIA ajusté de 18,2 % était conforme à celle des trois premiers trimestres de 2023.

Perspectives pour l'exercice 2024

La croissance des produits de la Société et des produits de cliniques comparables pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 devrait accroître respectivement de 9,5 % à 10,5 % et à plus de 4,0 % par rapport à l'exercice précédent. La marge du BAIIA ajusté devrait augmenter d'environ 18,4 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société tirant un levier opérationnel de son infrastructure d'entreprise entièrement établie, conçue pour soutenir une expansion marquée. La Société prévoit également que la croissance des flux de trésorerie disponibles ajustés devrait s'établir entre 15,0 % et 20,0 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société continuant à autofinancer la croissance liée aux acquisitions.

Perspectives pour le premier trimestre de 2024

La croissance des produits de la Société et des produits de cliniques comparables pour le premier trimestre de 2024 devrait s'établir respectivement entre 4,5 % et 5,0 % et entre 2,0 % et 2,5 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La marge du BAIIA ajusté devrait s'établir à 18,2 % pour le premier trimestre de 2024, ce qui est conforme à celle de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Autres indicateurs de perspectives

La Société prévoit également ce qui suit compte tenu des périodes visées :

- *Croissance liée aux acquisitions* : Le BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers attribuable aux cliniques acquises en 2024 devrait s'établir à plus de 20,0 M\$.
- *Croissance interne* : un objectif à moyen terme relativement à la croissance des produits de cliniques comparables de près de 4 % ou plus.
- *Levier* : un objectif à moyen terme visant l'atteinte d'un ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers inférieur à 3,0 (ou environ 1,5 compte non tenu de l'incidence estimative des hausses de la dette nette requise pour financer les acquisitions futures de cliniques), le désendettement devant être favorisé surtout par les flux de trésorerie disponibles.

Les perspectives susmentionnées pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le trimestre clos le 31 mars 2024 ainsi que les autres indicateurs de perspectives reposent sur les stratégies actuelles de la Société et ils peuvent être considérés comme de l'information prospective en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Ces objectifs reposent sur des estimations et des hypothèses de la Société concernant notamment les hypothèses dont il est question à la rubrique « À propos de l'information prospective ». Les lecteurs sont avisés que les résultats réels peuvent être sensiblement différents des objectifs susmentionnés si les hypothèses de la Société sont inexactes ou en raison des risques et incertitudes qui peuvent avoir une incidence sur notre entreprise et faire en sorte que les résultats réels varient. Se reporter aux rubriques « À propos de l'information prospective » et « Rendement global – Indicateurs clés de rendement – Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour en apprendre davantage sur la marge du BAIIA ajusté, le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers, le BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers et la croissance des produits de cliniques comparables, y compris les définitions et les rapprochements aux mesures conformes aux IFRS pertinentes présentées.

RENDEMENT GLOBAL

Indicateurs clés de rendement

Pour évaluer notre rendement, nous faisons le suivi d'un certain nombre d'indicateurs clés. Les indicateurs clés que nous surveillons sont décrits ci-dessous.

Mesures conformes aux IFRS

Produits

La Société comptabilise les produits tirés de la prestation de services de soins dentaires et de services de soins de santé (« **services** »). Les produits tirés des services sont principalement touchés par i) le nombre de cliniques, ii) le nombre de nos dentistes partenaires qui, directement ou indirectement par le biais d'une société professionnelle, sont chargés de la supervision opérationnelle des services de soins dentaires et de la prestation de services de soins dentaires à une ou plusieurs cliniques de la Société (« **dentiste partenaire** »), iii) le nombre de tous les autres dentistes (« **dentistes adjoints** ») et hygiénistes qui fournissent des services à partir de nos cliniques dentaires, iv) le nombre de patients obtenant des soins dentaires et des soins de santé (« **patients** »), et v) le type de service fourni aux patients.

En ce qui concerne les services fournis à un moment précis, les produits sont comptabilisés au moment où les services sont fournis. En ce qui concerne les services fournis sur une période donnée, les produits sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle l'obligation de prestation est remplie, c'est-à-dire au cours du traitement dentaire ou de soins de santé spécifique. La Société utilise la méthode fondée sur les intrants, particulièrement les heures de travail passées en charges et les coûts des matières premières engagés, pour évaluer le degré d'avancement de la Société dans l'exécution d'une obligation de prestation.

En ce qui concerne les services fournis sur une période donnée, la Société ajuste le montant de la contrepartie promise pour tenir compte de l'incidence d'une composante financement importante si elle s'attend, à la passation du contrat, à ce que la période entre le moment où elle fournit un service promis à un patient et le moment où le patient paie pour ce service sera importante.

Coût des ventes

Le coût des ventes se compose principalement des revenus et des attributions incitatives aux dentistes, des salaires aux hygiénistes, des frais de laboratoire et des biens consommables utilisés dans la prestation des services, et il est principalement touché par les taux de répartition des produits prévus dans les ententes de services conclues entre la Société et les dentistes partenaires et les dentistes adjoints, ainsi que par le type et le volume de services fournis par les dentistes et les hygiénistes. Les autres coûts des ventes comprennent les frais liés aux cartes de crédit et les frais de traitement des paiements.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs se composent principalement des avantages du personnel, y compris les salaires, les avantages sociaux, les coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle et les cotisations sociales pour le personnel administratif et le personnel de soutien de nos cliniques dentaires et de nos centres de soutien, ainsi que la rémunération incitative pour les équipes des centres de soutien. La rémunération incitative est principalement touchée par les résultats d'exploitation de la Société, l'évaluation par la direction du rendement des membres du personnel et l'approbation du Conseil.

Parmi les autres frais de vente, généraux et administratifs, on compte notamment : i) les honoraires, y compris les coûts d'acquisition et d'intégration de cliniques; ii) les frais de vente et de commercialisation, y compris les activités d'investissement relatives à la marque; iii) les frais d'occupation de notre siège social et de nos cliniques dentaires qui ne sont pas autrement inclus dans la dotation aux amortissements et les charges financières, y compris les coûts liés aux infrastructures et aux installations requises pour nos cliniques dentaires; et iv) les frais d'administration, y compris le coût des systèmes d'information de gestion, la provision pour pertes sur créances prévues et d'autres frais généraux et administratifs liés à l'exercice de nos activités.

Charges financières, montant net

Les charges financières, montant net se rapportent principalement : i) à la charge d'intérêts et aux commissions d'attente sur les emprunts, et ii) aux intérêts au titre de la désactualisation des emprunts et des obligations locatives, contrebalancés par les intérêts gagnés sur les liquidités détenues. Les charges financières, montant net sont principalement touchées par le montant des emprunts, les taux d'intérêt effectifs et réels de la Société, les acquisitions de contrats de location immobilière et les ajouts à ceux-ci, et le taux d'emprunt marginal de la Société.

Recouvrement d'impôt sur le résultat

L'impôt exigible est fonction de la répartition du bénéfice imposable dans chaque territoire et des diverses activités qui ont une incidence sur le calendrier des événements imposables. Les taux d'imposition et les lois fiscales utilisés pour calculer le montant sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés dans les territoires où la Société exerce ses activités et génère un bénéfice imposable.

L'impôt différé est l'impôt qu'une entité s'attend à payer ou à recouvrer sur les différences entre la valeur comptable des actifs et des passifs présentés dans les états financiers annuels et la valeur fiscale correspondante utilisée dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé au moyen de la méthode du report variable. Des passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable à l'égard duquel ces différences temporaires déductibles pourront être appliquées sera disponible. L'impôt différé est calculé aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle le passif est réglé ou l'actif est réalisé, sur la base des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Le présent rapport de gestion renvoie à certaines mesures financières non conformes aux IFRS et à d'autres mesures financières. Les termes utilisés pour désigner les mesures financières non conformes aux IFRS et les autres mesures financières comprennent notamment le « BAIIA ajusté », la « marge du BAIIA ajusté », la « croissance du BAIIA ajusté découlant des acquisitions conclues à la période précédente », les « flux de trésorerie disponibles ajustés », le « résultat net ajusté », les « flux de trésorerie disponibles ajustés par action », le « BAIIA », la « marge bénéficiaire brute », le « ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers », le « BAIIA ajusté pro forma », le « BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers », la « marge dette nette/BAIIA ajusté pro forma », les « produits pro forma », le « BAIIA des cliniques », la « marge du BAIIA des cliniques », la « croissance du BAIIA de cliniques comparables » et la « croissance des produits de cliniques comparables ». Ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite en vertu des IFRS; elles peuvent comprendre ou exclure certains éléments par rapport à des mesures semblables conformes aux IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures portant des noms semblables présentées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne devraient pas être considérées de façon isolée ni remplacer l'analyse de notre information financière présentée en vertu des IFRS.

Nous estimons que ces mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières sont utiles aux investisseurs, aux prêteurs et à d'autres personnes pour l'évaluation de notre performance et la mise en évidence des tendances au sein de nos activités principales qui pourraient autrement être plus difficiles à cerner en se fiant uniquement aux mesures conformes aux IFRS. Notre direction utilise également des mesures non conformes aux IFRS afin de permettre la comparaison avec les périodes précédentes, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'établir des prévisions et des perspectives de croissance du résultat, d'évaluer la rentabilité des activités courantes et d'analyser notre situation financière, notre performance et les tendances de l'entreprise, y compris le rendement opérationnel de l'entreprise compte tenu des acquisitions de cliniques dentaires, et de déterminer les composantes de la rémunération des employés. Par conséquent, ces mesures sont fournies à titre d'information additionnelle afin de compléter les mesures conformes aux IFRS en favorisant une meilleure compréhension de nos résultats d'exploitation du point de vue de la direction, y compris la façon dont nous évaluons notre performance financière et dont nous gérons notre structure du capital. Nous sommes aussi d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment ces mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières ainsi que des mesures sectorielles dans leur évaluation des émetteurs.

Changements au cours des douze derniers mois

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2023, les changements suivants ont été apportés aux mesures non conformes aux IFRS et aux autres mesures :

- changement à la définition des expressions « BAIIA ajusté » et « Résultat net ajusté » afin d'y ajouter la perte à la sortie et dépréciation d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, la perte au règlement d'autres créances et la perte de valeur des actifs au titre de droits d'utilisation.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, les changements suivants ont été apportés aux mesures non conformes aux IFRS et aux autres mesures :

- changement à la définition des expressions « BAIIA ajusté » et « Résultat net ajusté » afin d'y ajouter la variation de la juste valeur des actions privilégiées, car cette charge n'est pas considérée comme représentative du rendement sous-jacent de l'entreprise.
- les « Autres frais généraux » comprennent dorénavant les indemnités de départ et d'autres charges de restructuration. Il y a lieu de se reporter à la note f) de la rubrique « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » pour en savoir davantage.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, les changements suivants ont été apportés aux mesures non conformes aux IFRS et aux autres mesures :

- changement à la définition des expressions « BAIIA ajusté » et « Résultat net ajusté » afin d'y ajouter la perte à la sortie de cliniques dentaires et d'en retirer i) la variation de la juste valeur de l'option de conversion, et ii) les coûts liés à la COVID-19;
- changement à la définition de l'expression « Flux de trésorerie disponibles ajustés » afin d'y ajouter les variations du fonds de roulement et d'en retirer les coûts liés à la COVID-19.

Mesures financières non conformes aux IFRS

BAIIA ajusté

Le « BAIIA ajusté » est calculé en additionnant au BAIIA certaines charges, certains frais, certains coûts ou certains avantages de la période présentée et qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs de la performance sous-jacente de l'entreprise ou ont une incidence sur la capacité d'évaluer la performance opérationnelle de notre entreprise, notamment : a) l'incidence nette des profits et pertes de change latents sur les soldes hors trésorerie, la variation de la juste valeur des instruments dérivés et la quote-part des pertes d'une entreprise associée; b) la rémunération fondée sur des actions; c) les charges liées aux acquisitions externes; d) la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle; e) les coûts liés au premier appel public à l'épargne (« **PAPE** »); f) les coûts du processus d'examen stratégique; g) les autres frais généraux; h) la perte à la sortie de cliniques dentaires; i) la variation de la juste valeur des actions privilégiées; j) la perte à la sortie et dépréciation d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles; k) la perte au règlement d'autres créances; l) la perte de valeur des actifs au titre de droits d'utilisation; et m) d'autres ajustements. Le BAIIA ajusté est une mesure supplémentaire utilisée par la direction et d'autres utilisateurs de nos états financiers pour évaluer la performance financière de notre entreprise sans tenir compte de l'incidence de la charge d'intérêts, de la dotation aux amortissements, des charges qui ne sont pas représentatives de la performance sous-jacente de l'entreprise, et d'autres charges qui devraient être non récurrentes. Nous utilisons le BAIIA ajusté pour faciliter la comparaison de notre performance opérationnelle d'une période à l'autre de façon uniforme et pour mieux comprendre les facteurs et les tendances qui influent sur nos activités. La mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable au BAIIA ajusté est le résultat net et le résultat global, et un rapprochement de cette mesure est présenté à la rubrique « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ».

Flux de trésorerie disponibles ajustés

Les « flux de trésorerie disponibles ajustés » sont calculés en ajoutant aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ou en déduisant de ceux-ci les éléments suivants : a) les charges liées aux acquisitions externes; b) les coûts liés au PAPE; c) les coûts du processus d'examen stratégique; d) les autres frais généraux; e) d'autres ajustements; f) le remboursement de capital des contrats de location; g) les dépenses d'investissement de maintien; et h) les variations du fonds de roulement. Nous utilisons les flux de trésorerie disponibles ajustés pour faciliter la comparaison de notre performance opérationnelle d'une période à l'autre de façon uniforme, pour mieux comprendre les facteurs et les tendances qui influent sur nos activités et pour déterminer les composantes de la rémunération des employés. La mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable aux flux de trésorerie disponibles ajustés est les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, et un rapprochement de cette mesure est présenté à la rubrique « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ».

Résultat net ajusté

Le « résultat net ajusté » est calculé en additionnant à la perte nette et perte au titre du résultat global certaines charges, certains frais, certains coûts ou certains avantages de la période présentée et qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs de la performance sous-jacente de l'entreprise ou ont une incidence sur la capacité d'évaluer la performance opérationnelle de notre entreprise, notamment : a) l'amortissement des immobilisations incorporelles; b) la rémunération fondée sur des actions; c) la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle; d) les charges liées aux acquisitions externes; e) les coûts liés au PAPE; f) les coûts du processus d'examen stratégique; g) les autres frais généraux; h) la perte à la sortie de cliniques dentaires; i) les variations de la juste valeur des actions privilégiées; j) la perte à la sortie et dépréciation d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles; k) la perte au règlement d'autres créances; l) la perte de valeur des actifs au titre de droits d'utilisation; m) d'autres ajustements; et n) l'incidence fiscale des éléments ci-dessus. Nous utilisons le résultat net ajusté pour faciliter la comparaison de notre performance opérationnelle d'une période à l'autre de façon uniforme et pour mieux comprendre les facteurs et les tendances qui influent sur nos activités. La mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable au résultat net ajusté est le résultat net et le résultat global, et un rapprochement de cette mesure est présenté à la rubrique « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ».

BAIIA

Le « BAIIA » correspond, pour la période applicable, à la perte nette et perte au titre du résultat global majorée a) des charges financières, montant net, b) du recouvrement d'impôt sur le résultat, et c) des amortissements. La direction n'utilise pas le BAIIA comme mesure de la performance financière, mais elle présente le BAIIA afin d'aider les investisseurs à comprendre le calcul du BAIIA ajusté et la croissance du BAIIA de cliniques comparables. La mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable au BAIIA est le résultat net et le résultat global, et un rapprochement de cette mesure est présenté à la rubrique « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ».

BAIIA ajusté pro forma

Le « BAIIA ajusté pro forma » pour une période donnée correspond au BAIIA ajusté pour cette période majoré de l'estimation par la Société du BAIIA ajusté additionnel qu'elle aurait comptabilisé si chacune des cliniques dentaires acquises au cours de la période l'avait été au premier jour de cette période, le calcul étant effectué conformément à la méthodologie présentée dans le tableau de rapprochement qui figure à la rubrique « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ». Le BAIIA ajusté pro forma est utilisé par les créanciers et la Société pour évaluer notre capacité d'emprunt qui, selon la direction, étant donné que nos activités sont très axées sur les acquisitions, est plus représentatif de notre performance opérationnelle. Nous utilisons également le BAIIA ajusté pro forma pour déterminer les composantes de la rémunération des employés. La mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable au BAIIA ajusté pro forma est le résultat net et le résultat global, et un rapprochement de cette mesure est présenté à la rubrique « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ».

BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers

Le « BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers » pour une période donnée correspond au BAIIA ajusté pro forma moins le remboursement de capital et le versement d'intérêts des contrats de location, et le remboursement de capital et le versement d'intérêts des contrats de location liés aux acquisitions. Le BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers est utilisé par les créanciers et la Société pour évaluer notre capacité d'emprunt qui, selon la direction, étant donné que nos activités sont très axées sur les acquisitions, est plus représentatif de notre performance opérationnelle. La mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable au BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers est le résultat net et le résultat global, et un rapprochement de cette mesure est présenté à la rubrique « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ».

Produits pro forma

Les « produits pro forma » pour une période donnée correspondent aux produits pour cette période majorés de l'estimation par la Société des produits additionnels qu'elle aurait comptabilisés si chacune des cliniques dentaires acquises au cours de la période l'avait été au premier jour de cette période, le calcul étant effectué conformément à la méthodologie présentée dans le tableau de rapprochement qui figure à la rubrique « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ». Étant donné que nos activités sont très axées sur les acquisitions, la direction est d'avis que les produits pro forma sont plus représentatifs de notre performance opérationnelle. Nous utilisons les produits pro forma pour déterminer les composantes de la rémunération des employés. La mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable aux produits pro forma est les produits, et un rapprochement de cette mesure est présenté à la rubrique « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ».

BAIIA des cliniques

Le « BAIIA des cliniques » pour une clinique donnée correspond à l'estimation, par la direction, du BAIIA attribuable à cette clinique, sans tenir compte des coûts classés par la direction en tant que coûts du siège social. Nous présentons le BAIIA des cliniques afin d'aider les investisseurs à comprendre le calcul du BAIIA ajusté pro forma.

Ratios non conformes aux IFRS

Marge du BAIIA ajusté

La « marge du BAIIA ajusté » correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits. Nous utilisons la marge du BAIIA ajusté pour faciliter la comparaison de notre performance opérationnelle d'une période à l'autre de façon uniforme et pour mieux comprendre les facteurs et les tendances qui influent sur nos activités.

Flux de trésorerie disponibles ajustés par action

Les « flux de trésorerie disponibles ajustés par action » correspondent aux flux de trésorerie disponibles ajustés divisés par le nombre total d'actions (au sens défini aux présentes) après dilution. Nous utilisons les flux de trésorerie disponibles ajustés par action pour déterminer les composantes de la rémunération des employés.

Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers

Le « ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers » s'entend des emprunts non courants divisés par le BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers. Nous avons recours au ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers afin d'évaluer notre capacité d'emprunt.

Marge du BAIIA ajusté pro forma

La « marge du BAIIA ajusté pro forma » correspond au BAIIA ajusté pro forma divisé par les produits pro forma. Le BAIIA ajusté pro forma est utilisé par les créanciers et la Société pour évaluer notre capacité d'emprunt qui, selon la direction, étant donné que nos activités sont très axées sur les acquisitions, est plus représentatif de notre performance opérationnelle.

Marge du BAIIA des cliniques

La « marge du BAIIA des cliniques » correspond au BAIIA des cliniques divisé par les produits. Nous avons recours à la marge du BAIIA des cliniques afin de faciliter la compréhension du rendement opérationnel d'une clinique dentaire d'une période à l'autre de façon uniforme.

Certaines mesures financières supplémentaires

Croissance du BAIIA ajusté découlant des acquisitions conclues à la période précédente

La « croissance du BAIIA ajusté découlant des acquisitions conclues à la période précédente » relativement à une période correspond au pourcentage du BAIIA ajusté pour la période attribuable aux cliniques dentaires qui ont été acquises dans la période correspondante de l'exercice précédent comparativement au BAIIA ajusté actuel attribuable à ces cliniques dentaires, majoré de l'estimation de la direction du BAIIA ajusté attribuable à ces cliniques dentaires pour toute partie de cette période qui n'étaient pas détenues par la Société dans la période correspondante de l'exercice précédent.

Marge bénéficiaire brute

La « marge bénéficiaire brute » s'entend du profit brut *divisé par* les produits.

Croissance du BAIIA de cliniques comparables

La « croissance du BAIIA de cliniques comparables » pour une période donnée correspond à la variation, en pourcentage, du BAIIA dégagé des cliniques établies (autres que les anciennes cliniques spécialisées) au cours de cette période par rapport au BAIIA dégagé des mêmes cliniques dentaires au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Une clinique dentaire est considérée comme une « clinique établie » pour une période donnée si elle était exploitée par dentalcorp pendant toute la période pertinente et pendant toute la période correspondante de l'exercice précédent. Une « ancienne clinique spécialisée » est une clinique dentaire acquise avant le milieu de 2014 conformément à une structure d'entente qui n'est plus utilisée aujourd'hui.

Croissance des produits de cliniques comparables

La « croissance des produits de cliniques comparables » pour une période donnée correspond à la variation, en pourcentage, des produits tirés des cliniques établies (autres que les anciennes cliniques spécialisées) au cours de cette période par rapport aux produits tirés des mêmes cliniques au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

Points saillants financiers

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les produits se sont établis à 362,2 M\$ par rapport à 331,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une augmentation de 31,2 M\$, ou 9,4 %. Les produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se sont établis à 1 425,7 M\$, comparativement à 1 250,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 175,4 M\$, ou 14,0 %.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, la perte nette et perte au titre du résultat global s'est établie à (35,2) M\$, comparativement à un résultat net et résultat global de 6,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une variation défavorable de 41,8 M\$, ou 633,3 %. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la perte nette et perte au titre du résultat global s'est établie à (85,6) M\$, comparativement à (16,6) M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de la perte de 69,0 M\$, ou 415,7 %.

Le BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 s'est chiffré à 65,8 M\$, comparativement à 60,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 5,2 M\$, ou 8,6 %. Le BAIIA ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est chiffré à 259,7 M\$, comparativement à 230,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 29,1 M\$, ou 12,6 %. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières – Mesures financières non conformes aux IFRS ».

Le BAIIA ajusté pro forma pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 s'est chiffré à 67,6 M\$, comparativement à 61,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 6,1 M\$, ou 9,9 %. Le BAIIA ajusté pro forma pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est chiffré à 273,7 M\$, comparativement à 254,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 19,5 M\$, ou 7,7 %. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières – Mesures financières non conformes aux IFRS ».

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les produits pro forma se sont établis à 368,7 M\$ par rapport à 334,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une augmentation de 33,9 M\$, ou 10,1 %. Les produits pro forma pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se sont établis à 1 475,8 M\$, comparativement à 1 338,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 137,1 M\$, ou 10,2 %. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières – Mesures financières non conformes aux IFRS ».

Le résultat net ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 s'est chiffré à 0,1 M\$, comparativement à 48,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 48,8 M\$, ou 99,8 %. Le résultat net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est chiffré à 66,3 M\$, comparativement à 117,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 51,0 M\$, ou 43,5 %. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières – Mesures financières non conformes aux IFRS ».

Les flux de trésorerie disponibles ajustés pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 se sont chiffrés à 33,9 M\$, comparativement à 30,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 3,8 M\$, ou 12,6 %. Les flux de trésorerie disponibles ajustés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se sont chiffrés à 127,2 M\$, comparativement à 129,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 1,8 M\$, ou 1,4 %. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières – Mesures financières non conformes aux IFRS ».

La croissance des produits de cliniques comparables s'est établie respectivement à près de 6,7 % et 6,5 % pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, favorisée par la demande globale pour les services et les hausses de la tarification. La croissance du BAIIA de cliniques comparables s'est établie respectivement à 10,9 % et 7,7 % pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières – Mesures financières non conformes aux IFRS ».

La croissance du BAIIA ajusté découlant des acquisitions conclues à la période précédente s'est établie à 0,2 %, favorisée par la demande globale pour les services, les hausses de la tarification, les initiatives d'internalisation de la Société et la rigueur du programme d'intégration de la Société. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières – Mesures financières non conformes aux IFRS ».

Résultats d'exploitation

Résultats du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2023 par rapport à ceux du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Le tableau suivant présente les états consolidés du résultat net et du résultat global et certaines mesures financières non conformes aux IFRS pour les trimestres et les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022.

	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
	(en millions de dollars)		(en millions de dollars)	
Produits	362,2	331,0	1 425,7	1 250,3
Coût des ventes	185,8	171,6	728,9	638,4
Profit brut	176,4	159,4	696,8	611,9
Frais de vente, généraux et administratifs	114,4	107,3	461,8	403,5
Amortissements	50,7	51,1	203,1	190,3
Rémunération fondée sur des actions	5,1	6,8	12,1	12,5
Perte (profit) de change	0,3	0,2	0,3	(2,5)
Charges financières, montant net	23,2	24,1	93,1	68,0
Variation de la juste valeur des instruments dérivés	22,6	(1,7)	(2,1)	(1,7)
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle	(0,1)	4,9	0,8	19,0
Variation de la juste valeur des actions privilégiées	1,1	—	6,9	—
Perte à la sortie de cliniques dentaires	—	—	21,0	—
Perte à la sortie et dépréciation d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	2,2	—	2,2	—
Quote-part des pertes d'une entreprise associée	—	—	0,1	0,2
Perte avant impôt sur le résultat	(43,1)	(33,3)	(102,5)	(77,4)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(7,9)	(39,9)	(16,9)	(60,8)
Résultat net et résultat global	(35,2)	6,6	(85,6)	(16,6)

Mesures financières non conformes aux IFRSⁱ⁾				
BAIIA ajusté	65,8	60,6	259,7	230,6
Marge du BAIIA ajusté	18,2 %	18,3 %	18,2 %	18,4 %
BAIIA ajusté pro forma	67,6	61,5	273,7	254,2
Marge du BAIIA ajusté pro forma	18,3 %	18,4 %	18,5 %	19,0 %
BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers	56,6	50,9	229,2	211,9
Produits pro forma	368,7	334,8	1 475,8	1 338,7
Résultat net ajusté	0,1	48,9	66,3	117,3
Flux de trésorerie disponibles ajustés	33,9	30,1	127,2	129,0
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action, de base	0,18	0,16	0,68	0,71
Marge bénéficiaire brute	48,7 %	48,2 %	48,9 %	48,9 %

Note :

- i) Mesures financières et ratios non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières – Mesures financières non conformes aux IFRS » pour en apprendre davantage.

Produits

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les produits se sont établis à 362,2 M\$ par rapport à 331,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une augmentation de 31,2 M\$, ou 9,4 %. Les produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se sont établis à 1 425,7 M\$, comparativement à 1 250,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 175,4 M\$, ou 14,0 %.

La hausse des produits pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023 découle surtout des produits additionnels provenant des cliniques acquises au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2023, de l'apport pour un exercice complet des produits des cliniques acquises au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de la croissance favorable des produits de cliniques comparables de respectivement 6,7 % et 6,5 % pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Coût des ventes

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, le coût des ventes s'est établi à 185,8 M\$, comparativement à 171,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une augmentation de 14,2 M\$, ou 8,3 %. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, le coût des ventes en pourcentage des produits s'est établi à 51,3 %, comparativement à 51,8 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 0,5 %.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le coût des ventes s'est établi à 728,9 M\$, comparativement à 638,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une augmentation de 90,5 M\$, ou 14,2 %. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le coût des ventes en pourcentage des produits s'est établi à 51,1 %, ce qui est conforme à celui de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La diminution du coût des ventes en pourcentage des produits pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 découle surtout d'une réduction du coût des biens consommables attribuable aux ententes de fournisseur privilégié, contrebalancée en partie par la hausse des charges sociales liées aux hygiénistes dentaires.

Le coût des ventes en pourcentage des produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 est comparable au coût des ventes en pourcentage des produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, surtout en raison d'une réduction du coût des biens consommables attribuable aux ententes de fournisseur privilégié, contrebalancée par la hausse des charges sociales liées aux hygiénistes dentaires.

Frais de vente, généraux et administratifs

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 114,4 M\$ par rapport à 107,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une augmentation de 7,1 M\$, ou 6,6 %. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits se sont établis à 31,6 %, comparativement à 32,4 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 0,8 %.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 461,8 M\$ par rapport à 403,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une augmentation de 58,3 M\$, ou 14,4 %. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits se sont établis à 32,4 %, ce qui correspond à ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La diminution des frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 découle surtout d'une baisse des honoraires attribuable aux acquisitions, contrebalancée en partie par une hausse des honoraires liée au processus d'examen stratégique et une hausse des charges sociales du siège social (compensée par les stratégies de réduction des coûts).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a constaté une hausse des charges sociales du siège social (qui a été compensée par les stratégies de réduction des coûts), une hausse des frais administratifs et une hausse des honoraires liés au processus d'examen stratégique. Ces hausses ont été entièrement compensées par la baisse des honoraires découlant du nombre moins élevé d'acquisitions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Amortissements

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les amortissements se sont établis à 50,7 M\$, comparativement à 51,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 0,4 M\$, ou 0,8 %. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les amortissements se sont établis à 203,1 M\$, comparativement à 190,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une augmentation de 12,8 M\$, ou 6,7 %.

La diminution des amortissements pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 découle surtout i) de la sortie d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation à la sortie de cliniques dentaires, et ii) de l'incidence d'immobilisations corporelles entièrement amorties, facteurs contrebalancés en partie par i) les ajouts d'immobilisations corporelles, d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'immobilisations incorporelles dans le cadre de dépenses d'investissement et des acquisitions de cliniques dentaires, et ii) l'apport des amortissements des dépenses d'investissement et des acquisitions de cliniques dentaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

L'augmentation des amortissements au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 découle surtout i) des ajouts d'immobilisations corporelles, d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'immobilisations incorporelles dans le cadre de dépenses d'investissement et des acquisitions de cliniques dentaires, et ii) de l'apport pour un exercice complet des amortissements des dépenses d'investissement et des acquisitions de cliniques dentaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le tout contrebalancé en partie par i) la sortie d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation à la sortie de cliniques dentaires, et ii) l'incidence des immobilisations corporelles entièrement amorties.

Rémunération fondée sur des actions

La charge de rémunération fondée sur des actions pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 s'est établie à 5,1 M\$ comparativement à 6,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 1,7 M\$, ou 25,0 %. La charge de rémunération fondée sur des actions pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est établie à 12,1 M\$, comparativement à 12,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 0,4 M\$, ou 3,2 %.

La Société a des accords de rémunération fondés sur des actions réglés en trésorerie et réglés en instruments de capitaux propres. Les accords de rémunération fondés sur des actions réglés en trésorerie sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et ils sont surtout touchés par la valeur du cours des actions à droit de vote subalterne et, dans une moindre mesure, par les variations de la durée de vie prévue, de la volatilité attendue du cours des actions à droit de vote subalterne et du taux d'intérêt sans risque. Une hausse (baisse) du cours de l'action de la Société (et d'autres hypothèses) entraînera une hausse (baisse) du passif au titre des paiements fondés sur des actions et la comptabilisation d'une charge (d'un produit) au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, le cours des actions à droit de vote subalterne a augmenté d'environ 18,0 %, comparativement à environ 12,0 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. Au 31 décembre 2023, la Société a également modifié son estimation de la durée de vie prévue des options aux termes des accords de rémunération fondés sur des actions réglés en trésorerie en vue de prolonger la durée de vie prévue afin qu'elle se rapproche davantage de la durée de vie contractuelle. Ces deux facteurs ont entraîné une hausse de la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée au cours du trimestre clos le 31 décembre 2023 comparativement à la période correspondante en 2022. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le cours des actions à droit de vote subalterne a diminué d'environ 22,0 %, comparativement à environ 45,0 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Au 31 décembre 2023, comme il a été mentionné plus haut, la Société a également modifié son estimation de la durée de vie prévue des options en vue de prolonger la durée de vie prévue afin qu'elle se rapproche davantage de la durée de vie contractuelle. La baisse du cours de l'action entre les périodes et la prolongation de la durée de vie prévue des options ont donné lieu à une diminution du produit au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisé durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 comparativement à l'exercice précédent.

La Société a également comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions liée aux accords de rémunération fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres composés d'un régime d'intéressement fondé sur des instruments de capitaux propres et d'un régime d'unités d'actions différées. Le montant de la charge comptabilisée est surtout touché par la juste valeur des instruments de capitaux propres à la date d'attribution, le nombre d'instruments de capitaux propres attribués, le nombre d'instruments de capitaux propres acquis et réglés au cours de la période, les échéances prévues et réelles, la probabilité prévue de satisfaire les conditions d'acquisition liées au rendement et le calendrier de la comptabilisation de la charge selon l'accord de l'acquisition graduelle des droits ou l'accord d'acquisition en bloc des droits. La diminution de la charge de rémunération fondée sur des actions au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2023 comparativement aux périodes correspondantes en 2022 découle surtout i) du calendrier de la comptabilisation de la charge de rémunération fondée sur des actions selon l'accord de l'acquisition graduelle des droits, ii) du règlement des attributions d'UAI dont les droits ont été acquis, et iii) des échéances attribuables aux employés, le tout contrebalancé en partie par une hausse des attributions d'UAI, d'UAR et d'UAD.

Perte (profit) de change

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, la perte de change s'est établie à 0,3 M\$, comparativement à 0,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une augmentation de 0,1 M\$, ou 50,0 %. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la perte de change s'est établie à 0,3 M\$, comparativement à un profit de 2,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 2,8 M\$, ou 112,0 %.

La Société maintient une partie de sa trésorerie en dollars américains. L'augmentation de la perte de change pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 est surtout attribuable à la hausse du taux de dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours du trimestre clos le 31 décembre 2023 comparativement au trimestre clos le 31 décembre 2022, compensée en partie par un montant en trésorerie en dollars américains moins élevé.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le dollar américain s'est déprécié de près de 2,3 % par rapport au dollar canadien, donnant lieu à la comptabilisation d'une perte de change. À titre comparatif, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le dollar américain s'est apprécié de près de 6,8 % par rapport au dollar canadien, donnant lieu à la comptabilisation d'un profit de change. La diminution des montants en trésorerie détenus en dollars américains au 31 décembre 2023 par rapport au 31 décembre 2022 a également une incidence sur le profit et la perte respectifs pour chaque période.

Charges financières, montant net

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les charges financières, montant net se sont chiffrées à 23,2 M\$, comparativement à 24,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une diminution de 0,9 M\$, ou 3,7 %. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les charges financières, montant net se sont chiffrées à 93,1 M\$, comparativement à 68,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 25,1 M\$, ou 36,9 %.

La diminution pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 est surtout attribuable à une baisse de 1,0 M\$ de la charge d'intérêts et des commissions d'attente découlant d'une diminution nette de 14,7 M\$ des prélèvements aux termes de la facilité à prélèvements différés.

L'augmentation pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 découle essentiellement de ce qui suit : i) une hausse de 24,3 M\$ de la charge d'intérêts et des commissions d'attente découlant de taux d'intérêt plus élevés et de la hausse des prélèvements aux termes de la facilité à prélèvements différés au cours des neuf premiers mois de l'exercice; ii) une hausse de 1,7 M\$ des intérêts au titre de la désactualisation des obligations locatives par suite des acquisitions de cliniques dentaires, le tout compensé en partie par une hausse de 1,2 M\$ du produit d'intérêt découlant de taux d'intérêt plus élevés.

Variation de la juste valeur des instruments dérivés

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, la variation de la juste valeur des instruments dérivés a représenté une perte de 22,6 M\$, comparativement à un profit de 1,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une variation défavorable de 24,3 M\$, ou 1 429,4 %. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la variation de la juste valeur des instruments dérivés a représenté un profit de 2,1 M\$, comparativement à un profit de 1,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une augmentation de 0,4 M\$, ou 23,5 %.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, la Société a conclu deux swaps de taux d'intérêt en vue de couvrir l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt sur ses emprunts totalisant 800,0 M\$. Selon les modalités des swaps de taux d'intérêt, la Société paie un taux fixe et reçoit des paiements qui correspondent au taux variable lié aux emprunts sous-jacents.

Au 31 décembre 2023, les perspectives concernant les taux d'intérêt à long terme étaient sensiblement plus faibles qu'elles ne l'étaient au 30 septembre 2023, ce qui a donné lieu à une perte de 22,6 M\$ à la variation de la juste valeur des instruments dérivés comptabilisée au cours du trimestre clos le 31 décembre 2023. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, malgré le changement dans les perspectives concernant les taux d'intérêt à long terme constaté au quatrième trimestre de 2023, la Société a comptabilisé un profit pour l'ensemble de l'exercice de 2,1 M\$ à la variation de la juste valeur des instruments dérivés. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Conventions de couverture » ci-après.

Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle a représenté un profit de 0,1 M\$, comparativement à une perte de 4,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une variation favorable de 5,0 M\$, ou 102,0 %. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle a représenté une perte de 0,8 M\$, comparativement à une perte de 19,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de la perte de 18,2 M\$, ou 95,8 %.

En vertu de certaines clauses d'indexation sur les bénéfices futurs, la Société a convenu de verser aux dentistes partenaires une contrepartie additionnelle en fonction d'un multiple, dont les parties conviennent, du BAIIA des cliniques (une mesure financière non conforme aux IFRS) d'une clinique acquise, sous réserve de certains ajustements, au cours d'une période convenue. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, les clauses d'indexation sur les bénéfices futurs sont réévaluées à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. Une hausse (baisse) du rendement des cliniques dentaires sous-jacentes par rapport aux mesures des clauses d'indexation entraînera une augmentation (diminution) du passif au titre de la contrepartie éventuelle et une perte (un profit) à la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle.

Variation de la juste valeur des actions privilégiées

La variation de la juste valeur des actions privilégiées pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023 correspondait à une perte respective de 1,1 M\$ et 6,9 M\$, comparativement à néant pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit des hausses respectives de 1,1 M\$ et 6,9 M\$, ou 100,0 %.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a restructuré les prêts aux termes du programme de prêts de la direction (« **PPD** ») de la Société détenus par certains membres clés de la haute direction (les « **dirigeants aux termes du PPD** ») afin de les inciter de manière plus appropriée à promouvoir les intérêts de la Société. Aux termes de la restructuration, la totalité des participations de la Société dans les prêts aux termes du PPD consentis aux dirigeants aux termes du PPD ont été transférées dans des sociétés de portefeuille privées entièrement détenues par les dirigeants aux termes du PPD (chacune, une « **société de portefeuille** »). En guise de contrepartie du transfert des prêts aux termes du PPD, chaque société de portefeuille a émis en faveur de la Société des actions privilégiées d'un nominal de 12,8 M\$ (les « **actions privilégiées de la direction** »). La Société a classé les actions privilégiées de la direction à titre d'actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, les actions privilégiées de la direction sont réévaluées à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une perte à la variation de la juste valeur des actions privilégiées de respectivement 1,1 M\$ et 6,9 M\$ découlant d'une baisse du cours des actions à droit de vote subalterne et d'une mise à jour des probabilités de distributions.

Perte à la sortie de cliniques dentaires

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a cédé sa participation dans respectivement aucune et 17 cliniques dentaires pour une contrepartie respective de néant et de 9,5 M\$. L'actif net des cliniques dentaires à la date de sortie était respectivement de néant et de 30,5 M\$, donnant lieu à une perte à la sortie de néant et de 21,0 M\$, respectivement. La perte à la sortie est surtout attribuable à l'affectation du goodwill à chacune des cliniques dentaires sorties. La sortie faisait partie du programme de rationalisation de la Société visant certaines cliniques spécialisées non essentielles.

Perte à la sortie et dépréciation d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles

La perte à la sortie et dépréciation d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023 correspondait à une perte de 2,2 M\$ comparativement à néant pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 2,2 M\$, ou 100,0 %. La perte à la sortie et dépréciation d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles découle surtout de la fermeture de certains emplacements de cliniques dentaires et de la sortie ultérieure des améliorations locatives et du matériel qui n'ont pu être transférés vers d'autres cliniques dentaires.

Recouvrement d'impôt sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est établi à 7,9 M\$, comparativement à 39,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 32,0 M\$, ou 80,2 %. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est établi à 16,9 M\$, comparativement à 60,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 43,9 M\$, ou 72,2 %.

La diminution du recouvrement d'impôt sur le résultat pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023 est surtout attribuable à la comptabilisation initiale d'un actif d'impôt différé pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2022 et à l'évolution générale liée à la naissance et à la résorption de différences temporaires.

Résultat net et résultat global

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, la perte nette et perte au titre du résultat global s'est établie à (35,2) M\$, comparativement au résultat net et au résultat global de 6,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 41,8 M\$, ou 633,3 %. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le résultat net et le résultat global se sont établis à 85,6 M\$, comparativement à 16,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une augmentation de 69,0 M\$, ou 415,7 %.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, la hausse du résultat net et du résultat global est surtout attribuable à i) une hausse de 31,2 M\$ des produits, ii) une hausse de 14,2 M\$ du coût des ventes, iii) une hausse de 7,1 M\$ des frais de vente, généraux et administratifs, iv) une baisse de 0,4 M\$ des amortissements, v) une baisse de 1,7 M\$ de la charge de rémunération fondée sur des actions, vi) une hausse de 0,1 M\$ de la perte de change, vii) une baisse de 0,9 M\$ des charges financières, montant net, viii) une variation défavorable de 24,3 M\$ de la juste valeur des instruments dérivés, ix) une variation favorable de 5,0 M\$ de la juste valeur de la contrepartie éventuelle, x) une hausse de 1,1 M\$ de la perte à la variation de la juste valeur des actions privilégiées, xi) une hausse de 2,2 M\$ de la perte à la sortie et dépréciation d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, et xii) une baisse de 32,0 M\$ du recouvrement d'impôt sur le résultat.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la hausse de la perte nette et perte au titre du résultat global est surtout attribuable à i) une hausse de 175,3 M\$ des produits, ii) une hausse de 90,5 M\$ du coût des ventes, iii) une hausse de 58,3 M\$ des frais de vente, généraux et administratifs, iv) une hausse de 12,8 M\$ des amortissements, v) une baisse de 0,4 M\$ de la charge de rémunération fondée sur des actions, vi) une baisse de 2,8 M\$ du profit de change, vii) une hausse de 25,1 M\$ des charges financières, montant net, viii) une hausse de 0,4 M\$ du profit à la variation de la juste valeur des instruments dérivés, ix) une baisse (perte) de 18,2 M\$ à la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle, x) une hausse de 6,9 M\$ de la perte à la variation de la juste valeur des actions privilégiées, xi) une hausse de 21,0 M\$ de la perte à la sortie de cliniques dentaires, xii) une hausse de 2,2 M\$ de la perte à la sortie et dépréciation d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, et xiii) une baisse de 43,9 M\$ du recouvrement d'impôt sur le résultat.

BAIIA ajusté, BAIIA ajusté pro forma et BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers

Le BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 s'est chiffré à 65,8 M\$, comparativement à 60,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 5,2 M\$, ou 8,6 %. Le BAIIA ajusté pro forma pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 s'est chiffré à 67,6 M\$, comparativement à 61,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 6,1 M\$, ou 9,9 %. Le BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 s'est établi à 56,6 M\$, comparativement à 50,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 5,7 M\$, ou 11,2 %.

Le BAIIA ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est chiffré à 259,7 M\$, comparativement à 230,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 29,1 M\$, ou 12,6 %. Le BAIIA ajusté pro forma pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est élevé à 273,7 M\$, comparativement à 254,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 19,5 M\$, ou 7,7 %. Le BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est élevé à 229,2 M\$, comparativement à 211,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 17,3 M\$, ou 8,2 %.

L'augmentation du BAIIA ajusté, du BAIIA ajusté pro forma et du BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023 découle surtout de la croissance des produits, soutenue par la vigueur de nos acquisitions de cliniques, ainsi que les initiatives de gestion des coûts à l'échelle du siège social et des cliniques.

Résultat net ajusté

Le résultat net ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 s'est chiffré à 0,1 M\$, comparativement à 48,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 48,8 M\$, ou 99,8 %. Le résultat net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est chiffré à 66,3 M\$, comparativement à 117,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 51,0 M\$, ou 43,5 %.

La diminution du résultat net ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 découle surtout de i) la hausse de 24,3 M\$ de la perte à la variation de la juste valeur des instruments dérivés, ii) la baisse de 32,0 M\$ du recouvrement d'impôt sur le résultat, le tout compensé en partie par la solidité du rendement de l'entreprise au cours du trimestre clos le 31 décembre 2023, qui a été favorisé par la croissance de nos produits et les initiatives de gestion des coûts.

La diminution du résultat net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 découle surtout de la hausse de 25,1 M\$ des charges financières, montant net, de la baisse de 43,9 M\$ du recouvrement d'impôt sur le résultat, le tout compensé en partie par la solidité du rendement de l'entreprise au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui a été favorisé par la croissance de nos produits et les initiatives de gestion des coûts.

Flux de trésorerie disponibles ajustés

Les flux de trésorerie disponibles ajustés pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 se sont chiffrés à 33,9 M\$, comparativement à 30,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 3,8 M\$, ou 12,6 %. Les flux de trésorerie disponibles ajustés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se sont chiffrés à 127,2 M\$, comparativement à 129,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 1,8 M\$, ou 1,4 %.

L'augmentation des flux de trésorerie disponibles ajustés pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 découle surtout des flux de trésorerie provenant de la croissance des produits, soutenue par la vigueur de nos acquisitions de cliniques, ainsi que les initiatives de gestion des coûts à l'échelle du siège social et des cliniques, et de la baisse de la charge d'intérêts aux termes des facilités de crédit attribuable à la couverture des taux d'intérêt et à une réduction nette du solde impayé aux termes de la facilité à prélèvements différés.

La diminution des flux de trésorerie disponibles ajustés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 découle surtout de la hausse de la charge d'intérêts attribuable aux taux d'intérêt plus élevés aux termes des facilités de crédit et de la hausse des emprunts aux termes de la facilité à prélèvements différés au cours des neuf premiers mois de l'exercice, le tout compensé par les flux de trésorerie générés par la croissance des produits soutenue par la vigueur de nos acquisitions de cliniques, ainsi que les initiatives de gestion des coûts à l'échelle du siège social et des cliniques.

Les flux de trésorerie disponibles ajustés par action, de base, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023 se sont établis respectivement à 0,18 \$ et 0,68 \$, comparativement à respectivement 0,16 \$ et 0,71 \$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les flux de trésorerie disponibles ajustés par action, après dilution, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023 se sont établis respectivement à 0,17 \$ et 0,64 \$, comparativement à respectivement 0,15 \$ et 0,67 \$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Produits pro forma

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les produits pro forma se sont établis à 368,7 M\$ par rapport à 334,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une augmentation de 33,9 M\$, ou 10,1 %. L'augmentation est attribuable à une hausse de 31,2 M\$ des produits, contrebalancée par l'incidence de la sortie de cliniques dentaires.

Les produits pro forma pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se sont établis à 1 475,8 M\$, comparativement à 1 338,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 137,1 M\$, ou 10,2 %. La hausse est attribuable à une augmentation de 175,4 M\$ des produits, contrebalancée par l'incidence de la sortie de cliniques dentaires.

Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat net et du résultat global avec le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté pro forma, la marge du BAIIA ajusté pro forma, le BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers et le rapprochement des produits avec les produits pro forma¹⁾.

	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
	(en millions de dollars)		(en millions de dollars)	
Résultat net (perte nette) et résultat global	(35,2)	6,6	(85,6)	(16,6)
<i>Ajustements :</i>				
Charges financières, montant net ^{a)}	23,2	24,1	93,1	68,0
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(7,9)	(39,9)	(16,9)	(60,8)
Amortissements	50,7	51,1	203,1	190,3
BAIIA^{m)}	30,8	41,9	193,7	180,9
<i>Ajouter :</i>				
Incidence nette des opérations de change latentes sur les soldes hors trésorerie, la variation de la juste valeur des instruments dérivés et la quote-part des pertes d'une entreprise associée ^{b)}	22,6	(1,8)	(2,0)	(1,6)
Rémunération fondée sur des actions	5,1	6,8	12,1	12,5
Charges liées aux acquisitions externes ^{c)}	0,8	5,2	4,3	14,9
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle ^{d)}	(0,1)	4,9	0,8	19,0
Variation de la juste valeur des actions privilégiées ^{q)}	1,1	—	6,9	—
Coûts liés au PAPE ^{r)}	—	0,5	—	0,5
Coût du processus d'examen stratégique ^{e)}	0,1	1,5	6,4	1,5
Autres frais généraux ^{f)}	1,9	1,6	13,0	8,2
Autres ajustements ^{p)}	—	—	—	(5,3)
Perte à la sortie de cliniques dentaires ^{g)}	—	—	21,0	—
Perte à la sortie et dépréciation d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles ^{h)}	2,2	—	2,2	—
Perte au règlement d'autres créances ^{s)}	0,9	—	0,9	—
Perte de valeur des actifs au titre de droits d'utilisation ⁱ⁾	0,4	—	0,4	—
BAIIA ajusté^{m)}	65,8	60,6	259,7	230,6
Marge du BAIIA ajusté ⁿ⁾	18,2 %	18,3 %	18,2 %	18,4 %
BAIIA ajusté^{m)}	65,8	60,6	259,7	230,6
<i>Ajustements</i>				
Ajustement lié aux acquisitions ^{j)}	1,8	0,9	14,0	23,6
BAIIA ajusté pro forma^{m)}	67,6	61,5	273,7	254,2
Marge du BAIIA ajusté pro forma ⁿ⁾	18,3 %	18,4 %	18,5 %	19,0 %
BAIIA ajusté pro forma^{m)}	67,6	61,5	273,7	254,2
<i>Ajustements</i>				
Remboursement de capital et versement d'intérêts des contrats de location ^{a)}	(10,8)	(10,5)	(43,1)	(39,6)
Remboursement de capital et versement d'intérêts des contrats de location liés aux acquisitions ^{k)}	(0,2)	(0,1)	(1,4)	(2,7)
BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers^{m)}	56,6	50,9	229,2	211,9
BAIIA ajusté pro forma compte tenu de la marge des paiements de loyers ⁿ⁾	15,4 %	15,2 %	15,5 %	15,8 %
BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers^{m)}	56,6	50,9	229,2	211,9
Produits	362,2	331,0	1 425,7	1 250,3
<i>Ajustements</i>				
Ajustement lié aux acquisitions ^{l)}	6,5	3,8	50,1	88,4
Produits pro forma^{m)}	368,7	334,8	1 475,8	1 338,7

Le tableau qui suit présente les rapprochements du résultat net ajusté^{l)} :

	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
	(en millions de dollars)		(en millions de dollars)	
Résultat net et résultat global	(35,2)	6,6	(85,6)	(16,6)
<i>Ajustements :</i>				
Amortissement des immobilisations incorporelles	26,5	26,0	104,3	94,8
Rémunération fondée sur des actions	5,1	6,8	12,1	12,5
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle ^{d)}	(0,1)	4,9	0,8	19,0
Variation de la juste valeur des actions privilégiées ^{q)}	1,1	—	6,9	—
Charges liées aux acquisitions externes ^{c)}	0,8	5,2	4,3	14,9
Coûts liés au PAPE ^{r)}	—	0,5	—	0,5
Coût du processus d'examen stratégique ^{e)}	0,1	1,5	6,4	1,5
Autres frais généraux ^{f)}	1,9	1,6	13,0	8,2
Autres ajustements ^{p)}	—	—	—	(5,3)
Perte à la sortie de cliniques dentaires ^{g)}	—	—	21,0	—
Perte à la sortie d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles ^{h)}	2,2	—	2,2	—
Perte au règlement d'autres créances ^{s)}	0,9	—	0,9	—
Perte de valeur des actifs au titre de droits d'utilisation ⁱ⁾	0,4	—	0,4	—
	3,7	53,1	86,7	129,5
Incidence fiscale estimée des éléments ci-dessus	(3,6)	(4,2)	(20,4)	(12,2)
Résultat net ajusté^{m)}	0,1	48,9	66,3	117,3

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾ :

	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
	(en millions de dollars)		(en millions de dollars)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	38,7	7,8	153,4	138,6
<i>Ajustements :</i>				
Charges liées aux acquisitions externes ^{c)}	0,8	5,2	4,3	14,9
Coûts liés au PAPE ⁱ⁾	—	0,5	—	0,5
Coût du processus d'examen stratégique ^{e)}	0,1	1,5	6,4	1,5
Autres ajustements ⁿ⁾	—	—	—	(5,3)
Autres frais généraux ^{f)}	1,9	1,6	13,0	8,2
	41,5	16,6	177,1	158,4
<i>Déduire :</i>				
Remboursement de capital des contrats de location	(6,6)	(6,4)	(26,0)	(24,3)
Dépenses d'investissement de maintien	(2,9)	(2,6)	(14,4)	(9,5)
Variations du fonds de roulement ^{o)}	1,9	22,5	(9,5)	4,4
Flux de trésorerie disponibles ajustés^{m)}	33,9	30,1	127,2	129,0
<i>Flux de trésorerie disponibles ajustés par actionⁿ⁾ :</i>				
De base	0,18	0,16	0,68	0,71
Après dilution	0,17	0,15	0,64	0,67
<i>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</i>				
De base	187 783 107	185 662 496	187 783 107	181 583 471
Après dilution	198 121 641	195 528 387	197 642 530	191 403 393

Notes :

- 1) Les ajustements pris en compte dans les définitions des mesures conformes aux IFRS qui ne sont pas applicables pour les périodes présentées ont été exclus du tableau.
- a) Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, les charges financières comprennent une charge de loyer en trésorerie de respectivement 10,8 M\$ et 43,1 M\$ (respectivement 10,5 M\$ et 39,6 M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2022).
- b) Représente la somme i) des profits ou des pertes de change latents sur les soldes hors trésorerie, ii) de la variation de la juste valeur des instruments dérivés, et iii) de la quote-part des pertes d'une entreprise associée.
- c) Représentent les honoraires et d'autres charges payés à des tiers dans le cadre des acquisitions de cliniques. Ces coûts sont exclus étant donné qu'ils sont engagés pour chaque acquisition de clinique et qu'ils ne se rapportent pas aux activités commerciales sous-jacentes de la Société.
- d) À l'acquisition, et à chaque date de clôture subséquente, les obligations au titre des accords de clause d'indexation sur les bénéfices futurs sont évaluées à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.
- e) Correspond aux coûts liés au processus d'examen stratégique et à d'autres coûts engagés par la Société dans le cadre de l'évaluation de solutions stratégiques visant à dégager de la valeur pour les actionnaires.
- f) Correspondent aux coûts liés à la mise en œuvre de nouveaux systèmes à l'échelle de l'entreprise, à la consolidation des fournisseurs, aux indemnités de départ et autres coûts de restructuration, et à une pénalité de 1,2 M\$ liée à l'annulation d'une conférence en 2021 en raison de la COVID-19. La prise en compte des indemnités de départ et des autres coûts de restructuration dans cette catégorie pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 a également été appliquée de façon rétrospective à l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- g) Correspond à la perte à la sortie de cliniques dentaires qui ont été sorties au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- h) Correspond à la perte à la sortie et dépréciation d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles imputable surtout à la fermeture de certains emplacements de cliniques dentaires et à la sortie ultérieure des améliorations locatives et du matériel qui n'ont pu être transférés vers d'autres cliniques dentaires.
- i) Correspond à la perte de valeur des actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisée au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- j) La Société acquiert régulièrement des cliniques dentaires et estime que si chacune des cliniques acquises au cours des trimestres et des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 l'avait été le premier jour de la période applicable, elle aurait dégagé un BAIIA ajusté additionnel de 1,8 M\$ et 0,9 M\$ respectivement pour les trimestres clos les 31 décembre 2023 et 2022, et de 14,0 M\$ et 23,6 M\$ respectivement pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022. Ces estimations sont fondées sur le montant du BAIIA des cliniques, prévu à notre budget, que les cliniques devraient générer à compter de leur acquisition. Rien ne garantit que si nous avions acquis ces cliniques au premier jour de la période applicable, elles auraient en fait généré le BAIIA des cliniques prévu au budget, pas plus que cette estimation n'est révélatrice des résultats futurs.
- k) La Société acquiert régulièrement des cliniques dentaires et estime que si chacune des cliniques acquises au cours des trimestres et des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 l'avait été le premier jour de la période applicable, elle aurait comptabilisé des remboursements additionnels de capital et des versements d'intérêts des contrats de location de 0,2 M\$ et 0,1 M\$ respectivement pour les trimestres clos les 31 décembre 2023 et 2022, et de 1,4 M\$ et 2,7 M\$ respectivement pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022. Rien ne garantit que, si nous avions acquis ces cliniques au premier jour de la période applicable, elles auraient en fait généré des remboursements additionnels de capital et des versements d'intérêts des contrats de location, pas plus que cette estimation n'est révélatrice des remboursements futurs additionnels de capital et des versements d'intérêts des contrats de location.

- l) La Société acquiert régulièrement des cliniques dentaires et estime que si chacune des cliniques acquises au cours des trimestres et des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 l'avait été le premier jour de la période applicable, elle aurait comptabilisé des produits additionnels de 6,5 M\$ et 3,8 M\$ respectivement pour les trimestres clos les 31 décembre 2023 et 2022, et de 50,1 M\$ et 88,4 M\$ respectivement pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022. Ces estimations sont fondées sur le montant des produits, prévu à notre budget, que les cliniques concernées devraient générer à compter de leur acquisition. Rien ne garantit que, si nous avions acquis ces cliniques au premier jour de la période fiscale applicable, elles auraient en fait généré les produits prévus au budget, pas plus que cette estimation n'est révélatrice des résultats futurs.
- m) Constituent des mesures financières non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières – Mesures financières non conformes aux IFRS » pour en apprendre davantage sur chacune des mesures financières non conformes aux IFRS.
- n) Constituent des ratios non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières – Ratios non conformes aux IFRS » pour en apprendre davantage sur chacun des ratios non conformes aux IFRS.
- o) Correspondent à la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de la période.
- p) Correspondent aux ajustements au titre de l'incidence du profit de 14,7 M\$ au règlement juridique, contrebalancés par l'allègement consenti par la Société aux dentistes partenaires et aux employés de 9,4 M\$.
- q) Correspond aux ajustements au titre de la variation de la juste valeur des actions privilégiées de respectivement 1,1 M\$ et 6,9 M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- r) Représentent les coûts qui ne devraient pas être récurrents liés au PAPE de la Société.
- s) En lien au PPD, la Société a accordé un avantage lié aux intérêts réputés aux dirigeants aux termes du PPD sur les prêts aux termes du PPD. L'impôt sur le résultat sur l'avantage lié aux intérêts réputés est payé par la Société au nom des dirigeants aux termes du PPD, qui est par la suite payé à la Société par les dirigeants aux termes du PPD. À la restructuration de certains prêts aux termes du PPD au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, un montant de 0,9 M\$ au titre du cumul de l'avantage lié aux intérêts réputés exigible par certains dirigeants aux termes du PPD a été réglé, et une perte de 0,9 M\$ a été inscrite à titre d'avantages du personnel dans les frais de vente, généraux et administratifs aux états consolidés du résultat net et du résultat global.

Résumé des principaux résultats trimestriels

Le tableau suivant présente des données historiques et d'autres données de la Société qui doivent être lues avec les états financiers annuels.

	Trois mois clos les							
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 décembre 2022	30 septembre 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
	(en millions de dollars, sauf les montants par action)							
Produits	362,2	336,9	368,3	358,3	331,0	312,1	327,0	280,2
Résultat net et résultat global	(35,2)	(9,8)	(7,3)	(33,3)	6,6	(14,7)	2,4	(11,0)
(Perte) résultat par action – de base et après dilution	(0,19)	(0,05)	(0,04)	(0,18)	0,04	(0,08)	0,01	(0,06)

Caractère saisonnier

La Société génère habituellement légèrement moins de produits aux premier et troisième trimestres de chaque exercice comparativement aux deuxième et quatrième trimestres. La direction est d'avis que cette situation est généralement attribuable aux préférences des patients pour les mois d'hiver et la relâche scolaire durant le premier trimestre, et le calendrier des congés pour les patients et les fournisseurs durant le troisième trimestre.

Liquidités et sources de financement

Nos principales sources de liquidités comprennent les fonds en caisse, les flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation, les montants pouvant être empruntés aux termes de nos facilités de crédit (au sens défini ci-après) et les activités de mobilisation de capitaux sur les marchés financiers canadiens. Nous sommes d'avis que la structure de notre capital nous procure une importante souplesse financière pour mettre en œuvre nos stratégies de croissance futures. À moyen terme, notre objectif consiste à atteindre un ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers inférieur à 3,0 (ou environ 1,5 compte non tenu de l'incidence estimative des hausses de la dette nette requise pour financer les acquisitions futures de cliniques dentaires), le désendettement devant être favorisé surtout par les flux de trésorerie disponibles. Malgré ce qui précède, nous pourrions financer toute expansion significative par le biais d'activités de mobilisation de capitaux sur les marchés financiers. Se reporter aux rubriques « Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières – Ratios non conformes aux IFRS » et « À propos de l'information prospective ».

Au 31 décembre 2023, la trésorerie et le fonds de roulement se chiffraient respectivement à 39,0 M\$ et 15,7 M\$, comparativement à respectivement 110,5 M\$ et 76,5 M\$ au 31 décembre 2022. Le fonds de roulement correspond aux actifs courants moins les passifs courants.

Flux de trésorerie pour les trimestres et les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Les flux de trésorerie pour les périodes applicables sont résumés dans le tableau suivant :

	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
	(en millions de dollars)			
Total des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) éléments suivants :				
Activités d'exploitation	38,7	7,8	153,4	138,6
Activités d'investissement	(62,8)	(41,3)	(172,1)	(419,8)
Activités de financement	(39,1)	11,3	(52,3)	247,5
Augmentation de la trésorerie	(63,2)	(22,2)	(71,0)	(33,7)
Écart de conversion, montant net	(0,2)	(0,3)	(0,5)	2,4
Trésorerie au début de la période	102,4	133,0	110,5	141,8
Trésorerie à la fin de la période	39,0	110,5	39,0	110,5

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 38,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, comparativement à 7,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 30,9 M\$, ou 396,2 %. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 153,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 138,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 14,8 M\$, ou 10,7 %.

L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation découle surtout de la croissance de l'entreprise, contrebalancée en partie par une hausse des intérêts payés sur nos emprunts aux termes des facilités de crédit.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 62,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, comparativement à 41,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une hausse de 21,5 M\$, ou 52,1 %. L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 est essentiellement attribuable à une hausse de 28,2 M\$ des paiements liés aux acquisitions, contrebalancée par i) une réduction de 4,4 M\$ du règlement de la contrepartie éventuelle, ii) une diminution de 1,0 M\$ des paiements visant l'acquisition d'immobilisations corporelles, et iii) une diminution de 1,2 M\$ des paiements nets visant l'acquisition d'immobilisations incorporelles, y compris les dépenses de développement.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 172,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 419,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 247,7 M\$, ou 59,0 %. La diminution des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 est essentiellement attribuable à i) la baisse de 221,3 M\$ des paiements liés aux acquisitions, ii) une réduction de 16,6 M\$ du règlement de la contrepartie éventuelle, iii) une diminution nette de 7,3 M\$ des paiements visant l'acquisition d'immobilisations incorporelles, y compris les dépenses de développement, et une hausse de 6,8 M\$ des produits tirés de la sortie de cliniques dentaires, le tout contrebalancé par une hausse de 4,3 M\$ des paiements visant l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles.

Activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à 39,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités de financement de 11,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 50,4 M\$, ou 446,0 %. La variation des flux de trésorerie découle surtout i) d'une baisse de 14,9 M\$ du produit net des emprunts, ii) d'une hausse de 26,1 M\$ au titre du remboursement d'emprunts, iii) d'une hausse de 6,4 M\$ au titre du rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre de rachat dans le cours normal des activités, et iv) d'une baisse de 2,8 M\$ des frais liés à l'émission d'actions à droit de vote subalterne.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à 52,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités de financement de 247,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 299,8 M\$, ou 121,1 %. La variation des flux de trésorerie découle surtout i) d'une baisse de 153,3 M\$ du produit net des emprunts, ii) d'une hausse de 26,1 M\$ au titre du remboursement d'emprunts, iii) d'une baisse de 109,2 M\$ du produit net tiré de l'émission d'actions, iv) du rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre de rachat dans le cours normal des activités au coût de 8,7 M\$, et v) d'une hausse de 2,9 M\$ au titre du règlement en trésorerie d'unités d'actions incessibles.

Facilités de crédit en vigueur

Parallèlement à la clôture du PAPE, la Société a conclu une convention de crédit (la « **convention de crédit** ») avec un consortium de prêteurs (les « **prêteurs** »). Aux termes de la convention de crédit, les prêteurs ont mis à la disposition de la Société i) une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de 100,0 M\$ (la « **facilité renouvelable** »), ii) un emprunt à terme à prélèvements différés non amortissable garanti de premier rang de 300,0 M\$ à des fins d'acquisition (la « **facilité à prélèvements différés** ») et iii) un emprunt à terme non amortissable garanti de premier rang de 900,0 M\$ (la « **facilité à terme** ») (collectivement, les « **facilités de crédit** »). Le 20 juillet 2022, la Société et les prêteurs ont conclu une convention de crédit modifiée et mise à jour afin d'augmenter le montant disponible pouvant être prélevé aux termes de la facilité renouvelable à 150,0 M\$ et celui aux termes de la facilité à prélèvements différés, à 700,0 M\$. Les facilités de crédit viennent à échéance le 27 mai 2026 et elles sont garanties en fonction de leur priorité, sous réserve des privilèges permis, à l'égard de la quasi-totalité des actifs actuels et acquis ultérieurement de la Société.

Facilité à terme

La Société peut effectuer des prélèvements, des conversions et des reports de position aux termes de la facilité de crédit en dollars canadiens prenant la forme d'avances au taux préférentiel ou d'acceptations bancaires et de billets équivalant à des acceptations bancaires. À la clôture du PAPE, la Société a prélevé la totalité de la facilité à terme, soit 900,0 M\$, sous forme d'acceptations bancaires ou de billets équivalant à des acceptations bancaires et, en utilisant le produit tiré du PAPE, elle a remboursé certaines facilités à terme. Les acceptations bancaires ou les billets équivalant à des acceptations bancaires ont des échéances de un, de deux ou de trois mois, sous réserve de leur disponibilité, et ils portent intérêt à un taux correspondant au taux CDOR majoré d'une marge applicable, qui repose sur le ratio de la dette financée totale par rapport au BAIIA de la Société à la clôture du dernier trimestre ou du dernier exercice. Au 31 décembre 2023, la marge applicable s'établissait à 2,75 % (2,75 % au 31 décembre 2022). Aucun remboursement de capital n'est requis aux termes de la facilité à terme avant l'échéance. L'intérêt est payable un mois à l'avance le premier jour de chaque mois.

Facilité à prélèvements différés

La Société peut effectuer des prélèvements, des conversions et des reports de position aux termes de la facilité à prélèvements différés en dollars canadiens, prenant la forme d'avances au taux préférentiel ou d'acceptations bancaires et de billets équivalant à des acceptations bancaires afin de financer les acquisitions, les dépenses d'investissement et le paiement d'obligations liées à des clauses d'indexation. Le taux d'intérêt sur tout emprunt aux termes de la facilité à prélèvements différés dépend du type de prélèvements, de conversions ou de reports de position choisis. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a prélevé 11,4 M\$ aux termes de la facilité à prélèvements différés au taux CDOR majoré d'une marge applicable de 2,75 % et remboursé 26,1 M\$. Au 31 décembre 2023, le solde du montant prélevé par la Société s'établissait à 150,0 M\$.

La facilité à prélèvements différés est une facilité non renouvelable et, par conséquent, sauf en ce qui a trait aux conversions et aux reports de position, aucun montant remboursé aux termes de la facilité à prélèvements différés ne peut faire l'objet d'un autre emprunt et les limites de la facilité à prélèvements différés sont réduites de tout remboursement. Lorsqu'un montant est prélevé, aucun remboursement de capital n'est requis avant l'échéance. Au 31 décembre 2023, la facilité à prélèvements différés est également assujettie à des commissions d'attente de 0,55 % sur le montant inutilisé de la facilité renouvelable (0,55 % au 31 décembre 2022).

Facilité renouvelable

La Société peut effectuer des prélèvements, des conversions et des reports de position aux termes de la facilité renouvelable i) en dollars canadiens, prenant la forme d'avances au taux préférentiel ou d'acceptations bancaires et/ou de billets équivalant à des acceptations bancaires, ou de lettres de crédit, et ii) en dollars américains, prenant la forme d'avances au taux de base américain et d'avances au TIOL pour les besoins du fonds de roulement et d'autres besoins généraux. La Société peut accroître ou réduire le montant des avances, des remboursements et des autres prélèvements qui ont été remboursés. Le taux d'intérêt sur tout emprunt aux termes de la facilité renouvelable dépend du type de prélèvements, de conversions ou de reports de position choisis. Au 31 décembre 2023, aucun montant n'avait été prélevé aux termes de la facilité renouvelable. Au 31 décembre 2023, la facilité renouvelable est également assujettie à des commissions d'attente de 0,55 % sur le montant inutilisé de la facilité renouvelable (0,55 % au 31 décembre 2022).

En vertu de la convention de crédit, la Société est assujettie à des clauses restrictives financières, notamment un ratio de la dette financée totale par rapport au BAIIA maximal et un ratio de couverture des intérêts minimal. Au 31 décembre 2023, la Société se conformait à l'ensemble des clauses restrictives financières.

Événements postérieurs à la date de clôture

Après le 31 décembre 2023, la Société et les prêteurs ont conclu une deuxième convention de crédit modifiée et mise à jour, ce qui a repoussé la date d'échéance des facilités de crédit, la faisant passer du 27 mai 2026 au 18 janvier 2028, réduit le montant disponible pouvant être prélevé aux termes de la facilité à prélèvements différés, qui est passé de 700,0 M\$ à 350,0 M\$, et modifié le taux d'intérêt, qui est passé du taux des acceptations bancaires au taux moyen des opérations de pension à un jour canadien majoré d'une marge.

Conventions de couverture

Facilités de crédit

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt en vue de gérer son exposition aux taux d'intérêt liée aux emprunts aux termes des facilités de crédit d'un notionnel de 300,0 M\$, dont la date d'entrée en vigueur est le 13 mars 2023 et la date d'échéance, le 27 mai 2026 (le « **swap de 2023** »). Selon les modalités du swap de 2023, la Société paie un taux fixe de 3,61 % majoré d'une marge, payable mensuellement. Le swap de 2023 jumelé au swap de taux d'intérêt de 500,0 M\$ conclu par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 d'un notionnel combiné de 500,0 M\$ assorti d'un taux fixe de 3,84 % majoré d'une marge, dont la date d'entrée en vigueur est le 3 octobre 2022 et la date d'échéance, le 27 mai 2026 (le « **swap de 2022** »), donnent lieu à la couverture d'emprunts de 800,0 M\$ à un taux d'intérêt effectif de 6,9 %.

Après le 31 décembre 2023, la Société a conclu un autre swap de taux d'intérêt d'un notionnel de 250,0 M\$, dont la date d'entrée en vigueur est le 21 janvier 2024 et la date d'échéance, le 27 mai 2026 (le « **swap de 2024** »). Selon les modalités du swap de 2024, la Société paie un taux fixe de 4,09 % majoré d'une marge, payable mensuellement.

À la date du présent rapport de gestion, le swap de 2022, le swap de 2023 et le swap de 2024 regroupés permettent de couvrir la totalité de l'exposition au taux d'intérêt de la Société aux termes des facilités de crédit.

Obligations et engagements contractuels

Nos obligations et engagements contractuels se composent principalement des dettes fournisseurs et autres crédettes, des obligations locatives, de la contrepartie éventuelle liée aux cliniques acquises et des emprunts. Nos obligations et engagements contractuels au 31 décembre 2023 sont présentés dans le tableau suivant (en millions de dollars).

	Paiements exigibles par période					Total
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5 et par la suite	
	(en millions de dollars)					
Dettes fournisseurs et autres crédettes	125,3	—	—	—	—	125,3
Obligations locatives et engagements	44,1	44,3	42,7	41,6	242,9	415,6
Contrepartie éventuelle	2,5	2,6	0,4	—	5,5	11,0
Emprunts	—	—	1 050,0	—	—	1 050,0
Total des obligations contractuelles	171,9	46,9	1 093,1	41,6	248,4	1 601,9

Situation financière

Un sommaire de notre situation financière pour les périodes applicables est présenté dans le tableau suivant.

	Au 31 décembre	Au 31 décembre
	2023	2022
	\$	\$
	(en millions de dollars)	
États consolidés de la situation financière		
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie	39,0	110,5
Créances clients et autres débiteurs	87,3	96,3
Stocks	39,5	35,8
Charges payées d’avance et autres actifs	14,1	16,6
	179,9	259,2
Actifs non courants		
Participation dans une entreprise associée	—	0,1
Créances clients et autres débiteurs	9,7	8,8
Charges payées d’avance et autres actifs	2,7	3,9
Actif financier dérivé	3,8	1,7
Actif d’impôt différé	104,8	97,3
Immobilisations corporelles	177,3	200,1
Actifs au titre de droits d’utilisation	273,6	282,6
Immobilisations incorporelles	322,1	384,8
Goodwill	2 214,6	2 137,5
	3 108,6	3 116,8
Total de l’actif	3 288,5	3 376,0
Passif		
Passifs courants		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	125,3	133,1
Passifs sur contrat	6,6	5,3
Obligations locatives	28,0	27,2
Contrepartie éventuelle	4,3	17,1
	164,2	182,7
Passifs non courants		
Passifs sur contrat	1,6	0,4
Obligations locatives	279,7	283,7
Emprunts	1 046,6	1 060,0
Passif d’impôt différé	40,7	42,3
Contrepartie éventuelle à payer	17,9	14,6
Passif au titre des paiements fondés sur des actions	2,3	4,6
	1 388,8	1 405,6
Total du passif	1 553,0	1 588,3
Capitaux propres		
Capital social	2 255,1	2 188,7
Surplus d’apport	94,8	109,2
Cumul du déficit	(614,4)	(510,2)
Total des capitaux propres	1 735,5	1 787,7
Total du passif et des capitaux propres	3 288,5	3 376,0

L'analyse qui suit présente une comparaison des éléments importants de la situation financière.

Créances clients et autres débiteurs

Au 31 décembre 2023, les créances clients et autres débiteurs se chiffraient à 97,0 M\$, comparativement à 105,1 M\$ au 31 décembre 2022. La diminution de 8,1 M\$, ou 7,7 %, découle surtout d'une sortie de 11,7 M\$ des créances clients et autres débiteurs à la sortie de cliniques dentaires et au règlement des créances des partenaires.

Stocks

Au 31 décembre 2023, les stocks se chiffraient à 39,5 M\$, comparativement à 35,8 M\$ au 31 décembre 2022. La hausse de 3,7 M\$, ou 10,3 %, fait surtout suite à la croissance du nombre de cliniques dentaires et à l'intensification des activités d'acquisition au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Charges payées d'avance et autres actifs

Au 31 décembre 2023, les charges payées d'avance et autres actifs se chiffraient à 16,8 M\$, comparativement à 20,5 M\$ au 31 décembre 2022. La diminution de 3,7 M\$, ou 18,0 %, découle surtout du calendrier d'importants paiements anticipés et de l'amortissement des coûts de financement différés de 0,9 M\$ liés à la facilité à prélèvements différés et à la facilité renouvelable.

Actif financier dérivé

Au 31 décembre 2023, l'actif financier dérivé s'établissait à 3,8 M\$, comparativement à 1,7 M\$ au 31 décembre 2022, une augmentation de 2,1 M\$, ou 123,5 %.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, la Société a conclu un certain nombre de swaps de taux d'intérêt en vue de couvrir son exposition au risque de taux d'intérêt visant des emprunts de 800,0 M\$ sur ses emprunts totalisant 1 050,0 M\$. Selon les modalités des swaps de taux d'intérêt, la Société paie un taux fixe et reçoit des paiements qui correspondent au taux variable lié aux emprunts sous-jacents. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, étant donné que les taux d'intérêt ont augmenté relativement à leurs perspectives à long terme établies au moment de la conclusion des swaps de taux d'intérêt, la Société a comptabilisé un profit de 2,1 M\$ au titre des instruments dérivés qui a été inscrit à titre d'actif financier dérivé aux états consolidés de la situation financière.

Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2023, les immobilisations corporelles se chiffraient à 177,3 M\$, comparativement à 200,1 M\$ au 31 décembre 2022. La diminution de 22,8 M\$, ou 11,4 %, découle surtout d'une charge d'amortissement de 67,1 M\$, de la sortie de 1,7 M\$ au titre des immobilisations corporelles à la sortie de cliniques dentaires, des sorties de 1,2 M\$ et d'une perte de valeur de 0,1 M\$, le tout contrebalancé en partie par les dépenses d'investissement découlant d'ajouts et des ajouts découlant d'acquisitions de 47,3 M\$.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Au 31 décembre 2023, les actifs au titre de droits d'utilisation se chiffraient à 273,6 M\$, comparativement à 282,6 M\$ au 31 décembre 2022. La diminution de 9,0 M\$, ou 3,2 %, découle surtout d'une charge d'amortissement de 31,7 M\$, de la sortie d'actifs au titre de droits d'utilisation de 6,1 M\$ à la sortie de cliniques dentaires, des résiliations de 4,9 M\$ et d'une perte de valeur de 0,4 M\$, le tout compensé en partie par des ajouts de 2,0 M\$, des ajouts découlant d'acquisitions de 20,7 M\$ et des ajustements attribuables aux modifications de contrats de location de 11,4 M\$.

Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2023, les immobilisations incorporelles se chiffraient à 322,1 M\$, comparativement à 384,8 M\$ au 31 décembre 2022. La diminution de 62,7 M\$, ou 16,3 %, découle surtout d'une charge d'amortissement de 104,3 M\$, de la sortie de 1,9 M\$ au titre des immobilisations incorporelles à la sortie de cliniques dentaires, des sorties de 0,8 M\$ et d'une perte de valeur de 0,5 M\$, le tout compensé en partie par des ajouts découlant des dépenses de développement capitalisées et d'acquisitions de 44,8 M\$.

Actif d'impôt différé

Au 31 décembre 2023, l'actif d'impôt différé s'établissait à 104,8 M\$, comparativement à 97,3 M\$ au 31 décembre 2022, une augmentation de 7,5 M\$, ou 7,7 %. La hausse découle surtout de la naissance et de la résorption de différences temporaires.

Goodwill

Au 31 décembre 2023, le goodwill s'élevait à 2 214,6 M\$, comparativement à 2 137,5 M\$ au 31 décembre 2022. La hausse de 77,1 M\$, ou 3,6 %, est attribuable surtout aux ajouts découlant d'acquisitions de 93,9 M\$, qui ont été contrebalancées par la sortie de goodwill de 16,8 M\$ à la sortie de cliniques dentaires.

Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Au 31 décembre 2023, les dettes fournisseurs et autres créditeurs se chiffraient à 125,3 M\$, comparativement à 133,1 M\$ au 31 décembre 2022. La diminution de 7,8 M\$, ou 5,9 %, découle surtout d'une baisse de 19,3 M\$ de la retenue de garantie à payer en raison du nombre moins élevé d'acquisitions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 comparativement à l'exercice précédent, contrebalancée par i) une hausse de 11,2 M\$ des montants à payer aux dentistes partenaires en raison du rendement solide des cliniques et ii) une hausse de 4,3 M\$ des charges salariales et autres charges connexes à payer en raison du calendrier des paiements.

Obligations locatives

Au 31 décembre 2023, les obligations locatives se chiffraient à 307,7 M\$, comparativement à 310,9 M\$ au 31 décembre 2022. La diminution de 3,2 M\$, ou 1,0 %, découle surtout des paiements de loyers de 43,1 M\$, de la sortie d'obligations locatives de 7,0 M\$ à la sortie de cliniques dentaires, des résiliations de 5,5 M\$, le tout compensé en partie par des ajouts de 2,0 M\$, des ajouts par le biais d'acquisitions de 21,7 M\$, des ajustements attribuables aux modifications de contrats de location de 11,4 M\$ et des intérêts au titre de la désactualisation de 17,3 M\$.

Emprunts

Au 31 décembre 2023, la valeur comptable des emprunts s'établissait à 1 046,6 M\$, comparativement à 1 060,0 M\$ au 31 décembre 2022. La diminution de 13,4 M\$, ou 1,3 %, découle surtout des remboursements de 26,1 M\$ aux termes de la facilité à prélèvements différés au quatrième trimestre de 2023, contrebalancés par des prélèvements de 11,4 M\$ aux termes de la facilité à prélèvements différés au premier trimestre de 2023 et des intérêts au titre de la désactualisation de 1,3 M\$.

Passif d'impôt différé

Au 31 décembre 2023, le passif d'impôt différé s'établissait à 40,7 M\$, comparativement à 42,3 M\$ au 31 décembre 2022, une baisse de 1,6 M\$, ou 3,8 %. La diminution du passif d'impôt différé est essentiellement attribuable à la naissance et à la résorption de différences temporaires et au nombre moins élevé d'acquisitions de cliniques dentaires en 2023 par rapport à 2022.

Contrepartie éventuelle

La contrepartie éventuelle au 31 décembre 2023 s'élevait à 22,2 M\$, comparativement à 31,7 M\$ au 31 décembre 2022. La diminution de 9,5 M\$, ou 30,0 %, est principalement attribuable au paiement de 6,2 M\$ en guise de contrepartie liée à des acquisitions et à la variation de la juste valeur de 0,8 M\$, le tout contrebalancé par des règlements de 16,5 M\$.

Passif au titre des paiements fondés sur des actions

Au 31 décembre 2023, le passif au titre des paiements fondés sur des actions s'établissait à 2,3 M\$, comparativement à 4,6 M\$ au 31 décembre 2022, une baisse de 2,3 M\$, ou 50,0 %.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le cours des actions à droit de vote subalterne a diminué d'environ 22,0 %. Le 31 décembre 2023, la Société a également prorogé la durée de vie prévue des options en cours afin qu'elle se rapproche davantage de leur durée de vie contractuelle. Le recul du cours de l'action et la prorogation de la durée de vie prévue des options ont donné lieu à un profit au titre de la rémunération fondée sur des actions comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et à une réduction du passif au titre de la rémunération fondée sur des actions.

Regroupements d'entreprises

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a conclu respectivement 12 et 27 acquisitions de cliniques dentaires (soit respectivement 12 et 27 emplacements de cliniques dentaires) par voie de l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de ces cliniques dentaires). Chacune des acquisitions vient compléter les stratégies d'acquisition et de croissance de la Société.

La Société comptabilise, distinctement du goodwill, les actifs identifiables acquis et les passifs repris à leur juste valeur estimative à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué et comptabilisé à la date d'acquisition comme l'excédent : a) du total de la juste valeur de la contrepartie transférée, par rapport à b) la juste valeur des actifs nets acquis et des passifs nets repris. À la date d'acquisition, la Société évalue la juste valeur de tous les actifs acquis et des passifs repris qui découlent des éventualités contractuelles. La Société évalue la juste valeur de toutes les éventualités non contractuelles si, à la date d'acquisition, il est plus probable qu'improbable que l'éventualité donne lieu à un actif ou à un passif.

Transactions entre parties liées

La rémunération des principaux dirigeants pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 se présente comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme ⁱ⁾	2,6	1,8
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions		
Régime d'intéressement fondé sur des instruments de capitaux propres et régime d'octroi d'actions subalternes	8,3	14,8
	10,9	16,6

Restructuration des nouveaux prêts aux termes du PPD

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a restructuré les nouveaux prêts aux termes du PPD détenus par certains dirigeants aux termes du PPD. Par suite de la restructuration, la Société a de nouveaux prêts aux termes du PPD de 52,3 M\$, qui sont pris en compte en diminution du capital social dans les états consolidés de la situation financière et les états consolidés des variations des capitaux propres (77,8 M\$ au 31 décembre 2022).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a également accordé un avantage lié aux intérêts réputés sur les nouveaux prêts aux termes du PPD consentis aux dirigeants en vertu du PPD d'un montant de 2,7 M\$ (1,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022). L'impôt sur le résultat sur l'avantage lié aux intérêts réputés est d'abord payé par la Société au nom des dirigeants aux termes du PPD, puis par la suite payé à la Société par les dirigeants aux termes du PPD. À la restructuration de certains nouveaux prêts aux termes du PPD au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (comme il est indiqué ci-dessus), un montant de 0,9 M\$ au titre du cumul de l'avantage lié aux intérêts réputés exigible de certains dirigeants aux termes du PPD a été réglé en totalité et comptabilisé dans les avantages du personnel à court terme. Au 31 décembre 2023, le solde à payer par les dirigeants aux termes du PPD au titre de l'avantage lié aux intérêts réputés s'établissait à 3,0 M\$ (2,5 M\$ au 31 décembre 2022) et était comptabilisé dans les créances clients et autres débiteurs aux états consolidés de la situation financière.

Il y a lieu de se reporter aux notes 12 et 18 des états financiers annuels pour obtenir une analyse détaillée de la restructuration des prêts aux termes du PPD.

Billet convertible garanti

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a consenti 1,9 M\$ à une entreprise associée de la Société sous forme d'un billet convertible garanti (le « billet »). Le billet portait intérêt à 5 % par année et il était garanti par une sûreté de premier rang sur la quasi-totalité des actifs du partenaire. En vertu des modalités du billet, celui-ci pouvait être automatiquement converti en actions de l'entreprise associée à la réalisation d'un financement admissible ou, au gré de la Société, à la survenance d'un événement de liquidité ou en tout temps avant la conversion ou le remboursement du billet en totalité. À la survenance d'un événement de liquidité, la Société pouvait également exiger le remboursement du billet pour un montant correspondant à 110 % du capital impayé majoré des intérêts courus et impayés. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le billet a été modifié, surtout afin de repousser la date d'échéance du 31 décembre 2022 au 1^{er} mai 2023, et il a été réglé le 3 mai 2023. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé des produits d'intérêts de 0,1 M\$ dans les charges financières, montant net aux états consolidés du résultat net et du résultat global (néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2022).

Arrangements hors bilan

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan important.

Éventualités

La Société n'a aucune éventualité significative.

Dans le cours normal des activités, la Société pourrait devenir partie et être éventuellement assujettie à des poursuites et procédures en justice. La Société ne prévoit pas que les actions courantes contre la Société, prises individuellement ou ensemble, auront une incidence négative significative sur les résultats financiers de la Société. Si les circonstances changent et qu'il devient probable que la Société sera tenue responsable de réclamations contre elle et que ces réclamations peuvent être estimées, la Société comptabilisera une provision au cours de la période durant laquelle le changement de probabilité survient, ce qui pourrait être significatif pour les états consolidés du résultat net et du résultat global ou les états consolidés de la situation financière de la Société.

Jugements, estimations et hypothèses comptables importants

La préparation des états financiers annuels exige de la direction qu'elle exerce son jugement, fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants des produits, des charges, des actifs et des passifs présentés, et sur les informations connexes à fournir et la présentation des passifs éventuels. L'incertitude à l'égard de ces hypothèses et de ces estimations pourrait se traduire par la nécessité d'apporter un ajustement important à la valeur comptable des actifs ou des passifs touchés au cours des périodes ultérieures.

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables de la Société

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, la direction a formulé les jugements suivants, lesquels ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers annuels.

Base d'établissement – continuité de l'exploitation

La direction de la Société a effectué une évaluation de sa capacité à poursuivre son exploitation et elle estime qu'il est raisonnable de prévoir que la Société a les ressources adéquates pour poursuivre ses activités dans un avenir prévisible. De plus, la direction n'a connaissance d'aucune incertitude importante pouvant jeter un doute considérable sur la capacité de la Société de poursuivre son exploitation. Par conséquent, les états financiers annuels continuent d'être préparés sur la base de la continuité de l'exploitation.

Consolidation des sociétés professionnelles

La Société a certains droits qui sont établis dans le cadre de ses ententes contractuelles avec les sociétés professionnelles. Comme la Société ne détient pas de participation dans les sociétés professionnelles, elle exerce son jugement lorsqu'elle évalue les droits contractuels afin de déterminer si la consolidation est appropriée.

Détermination de la durée des contrats de location comportant des options de renouvellement

La Société détermine la durée du contrat de location comme la durée du contrat non résiliable, ainsi que toute période couverte par une option de prolongation du contrat de location s'il est raisonnablement certain qu'elle sera exercée.

La Société a conclu plusieurs contrats de location assortis d'option de prolongation. La Société exerce son jugement afin d'évaluer s'il existe une certitude raisonnable ou non d'exercer les options de renouvellement. Cela dit, elle tient compte de tous les facteurs pertinents lui donnant un avantage économique pour exercer l'option de renouvellement. Après la date de début du contrat, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement important ou un changement de circonstances qui est sous son contrôle a une incidence sur sa capacité à exercer ou à ne pas exercer l'option de renouvellement.

Habituellement, la Société exerce son option de renouvellement des contrats de location visant ses immeubles, car le déménagement d'une clinique dentaire donne souvent lieu à des dépenses importantes. Le nombre de périodes de renouvellement comprises dans la durée du contrat de location est évalué en fonction de chaque contrat de location, mais comprend habituellement une à deux périodes de renouvellement. Les périodes de renouvellement qui prolongent la durée du contrat de location au-delà de 15 ans ne sont généralement pas incluses, les options de renouvellement au-delà de cette durée n'étant pas raisonnablement certaines d'être exercées.

Détermination du regroupement des actifs en unités génératrices de trésorerie (« UGT »)

La Société exerce son jugement lorsqu'elle détermine ses UGT aux fins des tests de dépréciation des actifs à long terme. Aux fins des tests des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, la Société a déterminé que ses UGT comprennent des cliniques dentaires individuelles ou des groupes de cliniques. Dans le cadre des tests du goodwill, la Société évalue la dépréciation au niveau de son secteur opérationnel, soit le niveau le plus bas au sein de la Société auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de la gestion interne.

Calcul des impôts exigibles et différés

Pour calculer l'impôt sur le résultat exigible et l'impôt différé, la Société exerce son jugement dans l'interprétation des règles fiscales propres aux territoires où elle mène ses activités. La Société exerce également son jugement en ce qui a trait au classement des transactions et à l'évaluation de l'issue possible des demandes de déductions, notamment en tenant compte des attentes quant aux résultats d'exploitation futurs, du moment et de la résorption des différences temporaires et des vérifications possibles des déclarations d'impôt sur le résultat soumises aux autorités fiscales.

Estimations et hypothèses

Les principales hypothèses concernant l'avenir et les autres sources d'incertitude majeures relatives aux estimations à la date de clôture, qui peuvent présenter un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de l'exercice suivant, sont présentées ci-après. La Société a fondé ses hypothèses et ses estimations sur des paramètres disponibles au moment de la préparation des états financiers annuels. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses concernant les événements futurs peuvent changer en raison de l'évolution des marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté de la Société. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Juste valeur des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Les acquisitions sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, en vertu de laquelle la juste valeur de la contrepartie est affectée à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition. Pour déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris, diverses hypothèses sont formulées. Les hypothèses les plus importantes et celles qui nécessitent le plus de jugement portent sur la juste valeur estimative des immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles comptabilisées à l'acquisition des cliniques dentaires comprennent les relations clients, les marques et les ententes de non-concurrence. La juste valeur des relations clients est évaluée au moyen de la méthode des bénéfices excédentaires multipériodes, qui évalue la juste valeur en actualisant uniquement les flux de trésorerie futurs attendus attribuables à une seule immobilisation incorporelle, moins une charge relative aux actifs contributifs. La juste valeur des marques est évaluée au moyen de la méthode de l'exemption de redevances, qui évalue la juste valeur en fonction des paiements de redevances hypothétiques qui seraient épargnés moyennant la propriété de l'actif plutôt que l'utilisation sous licence. Les ententes de non-concurrence sont évaluées au moyen de l'approche de l'évaluation différentielle simplifiée, qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie attendus dans un scénario de présence ou d'absence de la ou des personnes clés aux termes de l'entente de non-concurrence.

Juste valeur de la contrepartie éventuelle

La Société évalue la juste valeur de la contrepartie éventuelle en fonction d'une analyse des flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie estimés sont fondés sur les résultats réels des 12 derniers mois ajustés pour tenir compte de la croissance. Les flux de trésorerie attendus sont ensuite actualisés à un taux ajusté pour tenir compte du risque de crédit de la contrepartie ou du risque de crédit propre à la Société.

Juste valeur des actions privilégiées de la direction

La Société a recours à un modèle de simulation Monte-Carlo pour évaluer la juste valeur des actions privilégiées de la direction en appliquant des hypothèses relatives à l'économie et à la probabilité préalablement définies (à savoir le taux d'intérêt sans risque et la volatilité attendue du cours de l'action) et au processus brownien géométrique en vue de simuler les cours de l'action de la Société. La valeur de rachat prévue des actions privilégiées de la direction est ensuite actualisée au taux qui rend compte du risque de crédit de la Société.

Évaluation de la dépréciation des actifs non financiers, y compris le goodwill

Dans le cadre de tous les tests de dépréciation, la Société compare la valeur comptable de l'actif, de l'UGT ou du groupe d'UGT à sa valeur recouvrable, qui correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La détermination par la Société de la valeur recouvrable en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie repose sur une analyse des flux de trésorerie actualisés conformément aux hypothèses qu'un intervenant du marché pourrait formuler. Ces hypothèses sont élaborées à partir d'un examen des données historiques provenant de sources externes et internes, y compris les taux de croissance historiques et prévus, les multiples de valorisation d'entreprises disponibles et une évaluation des tendances futures dans le secteur des soins dentaires. Les flux de trésorerie futurs estimés sont ensuite actualisés au moyen d'un taux d'actualisation après impôt approprié.

La détermination par la Société de la valeur recouvrable en fonction de valeur d'utilité repose sur un modèle de flux de trésorerie actualisés. L'estimation des flux de trésorerie futurs est fondée sur une extrapolation pluriannuelle des résultats historiques réels ou prévus les plus récents et sur une valeur finale calculée en actualisant les données du dernier exercice à perpétuité. Le taux de croissance appliqué à la valeur finale est fondé sur l'estimation par la Société du taux de croissance propre à l'actif, à l'UGT ou au groupe d'UGT. Les flux de trésorerie futurs estimés sont ensuite actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt approprié.

Évaluation de l'amortissement des actifs à long terme

La Société recourt à des estimations importantes pour déterminer la durée d'utilité estimative des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, en tenant compte de la nature de l'actif, des droits contractuels et de l'utilisation prévue. La Société passe en revue les modes d'amortissement et les durées d'utilité annuellement ou lorsque les circonstances changent, et modifie ses modes et hypothèses de façon prospective.

Évaluation de la juste valeur des paiements fondés sur des actions

L'estimation de la juste valeur des transactions dont le paiement est fondé sur des actions nécessite la détermination du modèle d'évaluation le plus pertinent à utiliser, qui dépend des modalités et conditions de l'attribution. En outre, cette estimation nécessite la détermination des données d'entrée les plus appropriées pour le modèle d'évaluation, notamment la durée de vie prévue des instruments fondés sur des actions, la volatilité et le rendement en dividende, ainsi que l'établissement d'hypothèses à leur égard. La Société évalue initialement le coût des transactions réglées en trésorerie conclues avec des employés au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes pour établir la juste valeur du passif contracté. Pour les transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie, le passif doit être réévalué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à la date de règlement et toute variation de la juste valeur est comptabilisée en résultat net. Cela nécessite une réévaluation des estimations utilisées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Pour l'évaluation de la juste valeur des transactions réglées en instruments de capitaux propres avec les employés à la date d'attribution, la Société utilise le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes.

Évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues au titre des créances clients et autres débiteurs

La Société utilise une matrice des provisions pour calculer les pertes de crédit attendues en ce qui a trait aux créances clients et autres débiteurs (à l'exclusion des créances des partenaires et du billet convertible garanti). La matrice des provisions est initialement fondée sur les taux de défaillance historiques observés par la Société. La Société calibre ensuite la matrice afin d'ajuster l'expérience historique en matière de pertes de crédit pour tenir compte de l'information prospective. À chaque date de clôture, l'historique des taux de défaillance observés est mis à jour, et les changements dans les estimations prospectives sont analysés.

L'évaluation de la corrélation entre les taux de défaillance historiques observés, les conditions économiques prévues et les pertes de crédit attendues constitue une estimation importante. Le montant des pertes de crédit attendues est sensible aux changements de circonstances et aux prévisions des conditions économiques. L'expérience historique de la Société en matière de pertes de crédit et les prévisions des conditions économiques peuvent également ne pas être représentatives des cas de défaillance réels du patient à l'avenir.

Estimation de la consommation et évaluation des stocks de biens consommables

La Société effectue périodiquement et au 31 décembre certaines procédures de vérification afin de vérifier la consommation des stocks et applique les résultats de ces procédures en vue d'estimer la quantité de stocks détenus dans les différentes régions géographiques et par les diverses cliniques dentaires à chaque date de clôture.

Détermination du taux d'emprunt marginal pour les contrats de location immobilière

La Société ne peut pas déterminer facilement le taux d'intérêt implicite du contrat de location, si bien qu'elle utilise son taux d'emprunt marginal pour évaluer les obligations locatives. La Société détermine le taux d'emprunt marginal comme étant le taux d'intérêt qu'elle aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur comparable à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire. Pour déterminer le taux d'emprunt marginal, la Société a recours à une approche « additive » (*build-up approach*) qui commence par un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction du risque de crédit propre à la Société et au secteur des soins de santé.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information (« **CPCI** ») et un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« **CIIF** »), au sens du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (« **Règlement 52-109** »).

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus de manière à fournir une assurance raisonnable que toute l'information importante est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, notamment au chef de la direction et au chef des finances, afin que des décisions éclairées en matière de présentation de l'information puissent être prises.

La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a conçu et maintenu un ensemble de contrôles et procédures de communication de l'information visant à assurer que l'information devant être présentée par la Société dans ses documents intermédiaires ou dans ses autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le CIIF est un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances. Ce processus est exécuté par les membres de la direction et d'autres membres du personnel de la Société dans le but de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes, en conformité avec les IFRS. Il incombe également au chef de la direction et au chef des finances de communiquer tout changement des contrôles internes de la Société au cours de la période la plus récente ayant eu une incidence significative ou susceptible d'avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Toutefois, en raison de ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas permettre de prévenir ni de détecter des anomalies en temps opportun.

Pour concevoir son CIIF, la Société a eu recours au cadre de contrôle établi par le cadre de référence intégré de 2013 du COSO.

Après évaluation, la haute direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, a conclu que les CPCI et le CIIF de la Société étaient conçus et fonctionnaient de manière efficace au 31 décembre 2023.

Nouvelles normes comptables importantes adoptées

Nouvelles prises de position comptables adoptées

La Société a appliqué pour la première fois certaines modifications aux normes, qui sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, notamment *Modifications d'IFRS 17, Contrats d'assurance, Modifications d'IAS 1, Présentation des états financiers – informations à fournir sur les méthodes comptables, Modifications d'IAS 8, Méthodes comptables – changements d'estimations comptables et erreurs, Modifications d'IAS 12, Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction, et Modifications d'IAS 12, Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2*. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les états financiers annuels. La Société n'a pas adopté de façon anticipée d'autres normes, interprétations ou modifications publiées, mais non encore en vigueur (voir ci-après).

Normes IFRS nouvelles et modifiées, publiées mais non encore entrées en vigueur

Les modifications aux normes existantes suivantes n'ont pas encore été adoptées par la Société :

- *Modifications d'IFRS 16, Contrat de location – obligation locative découlant d'une cession-bail* – exigent qu'un vendeur-preneur évalue ultérieurement les obligations locatives découlant d'une cession-bail de manière à ne comptabiliser aucun profit ni aucune perte au titre du droit d'utilisation qu'il conserve. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024.
- *Modifications d'IAS 1, Présentation des états financiers – classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* – visent à fournir une approche plus globale à l'égard du classement des passifs selon les ententes contractuelles en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024.
- *Modifications d'IAS 7, Tableau des flux de trésorerie, et d'IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir* – exigent d'une entité qu'elle présente de l'information qualitative et quantitative sur ses programmes de financement d'un fournisseur, notamment les modalités – y compris, par exemple, les délais de paiement prolongés et les garanties ou sûretés fournies. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024.
- *Modifications d'IAS 21, Absence de convertibilité – Effets des variations des cours des monnaies étrangères* – précisent la manière dont une entité devrait déterminer si une monnaie étrangère est convertible et comment elle devrait déterminer un cours du change au comptant en absence de convertibilité. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.
- *Modifications d'IFRS 10 et d'IAS 28, Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise* – les modifications traitent des situations où il y a vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise. La date d'entrée en vigueur des modifications n'a pas encore été fixée.

La Société est d'avis que les modifications susmentionnées n'auront pas d'incidence importante sur la Société. Toutes les nouvelles normes et modifications aux normes existantes seront adoptées par la Société à leur date d'entrée en vigueur.

Instruments financiers et autres instruments

Les instruments financiers de la Société comprennent la trésorerie, les créances clients et autres débiteurs, l'actif financier dérivé, les actions privilégiées, les dettes fournisseurs et autres créditeurs, les emprunts et la contrepartie éventuelle. Une description de la juste valeur des instruments financiers de la Société figure dans les états financiers annuels.

Facteurs de risque

La Société a déterminé un certain nombre de facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels varient de manière significative des résultats dont il a été question dans les présentes. Pour obtenir une description détaillée des facteurs de risque associés à la Société, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle, dont un exemplaire est disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com.

En outre, les activités de la Société l'exposent à une variété de risques financiers dans le cours normal des activités, notamment le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de liquidité, tels qu'ils sont résumés ci-après. Le programme global de gestion des risques de la Société met l'accent sur l'imprévisibilité des marchés financiers et vise à réduire au minimum les éventuelles incidences défavorables sur la performance financière de la Société.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles, ce qui entraîne une perte financière pour la Société. Ce risque découle principalement des créances clients et autres débiteurs, des créances des partenaires et des prêts conclus en vertu du PPD. Pour une analyse approfondie du risque de crédit de la Société, se reporter à la note 16 des états financiers annuels.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché et il porte surtout sur les facilités de crédit. Comme il a été mentionné plus haut à la rubrique « Conventions de couverture », au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, afin de gérer le risque de taux d'intérêt, la Société a conclu des swaps de taux d'intérêt en vertu desquels elle a convenu d'échanger, à des intervalles définis, la différence entre les montants des intérêts à taux variable et à taux fixe calculés en fonction du capital nominal convenu. Au 31 décembre 2023, compte tenu de l'incidence des swaps de taux d'intérêt, 76,2 % des emprunts de la Société portaient intérêt à taux fixe. Pour une analyse approfondie du risque de taux d'intérêt de la Société, se reporter à la note 16 des états financiers annuels.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'une exposition varient en raison des fluctuations des taux de change. La Société est exposée au risque de change découlant de la trésorerie et des dettes fournisseurs libellées en dollars américains. Pour une analyse approfondie du risque de change de la Société, se reporter à la note 16 des états financiers annuels.

Risque de liquidité

La Société a pour objectif de maintenir l'équilibre entre la continuité du financement et la souplesse grâce à l'utilisation du fonds de roulement et des emprunts. La Société vise à atteindre cette souplesse en maintenant des marges de crédit consenties disponibles. Les occasions de mobiliser du capital additionnel auprès des actionnaires sont également prises en compte, le cas échéant.

La Société gère le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie prévisionnels et réels afin de s'assurer qu'elle dispose toujours de liquidités suffisantes pour s'acquitter de ses obligations au titre du passif à mesure que celles-ci arrivent à échéance. Pour une analyse approfondie du risque de liquidité de la Société, se reporter à la note 16 des états financiers annuels.

Données sur les actions en circulation

À l'heure actuelle, notre capital social autorisé se compose i) d'un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne; ii) d'un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple (collectivement avec les actions à droit de vote subalterne, les « **actions** ») et iii) d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en série. À la date du présent rapport de gestion, 179 238 868 actions à droit de vote subalterne et 9 183 822 actions à droit de vote multiple de la Société étaient émises et en circulation.

À la date du présent rapport de gestion, 2 755 496 et 6 236 048 options sur actions étaient émises et en cours aux termes respectivement de l'ancien régime d'options et du régime d'intéressement fondé sur des instruments de capitaux propres, qui peuvent être exercées en contrepartie de 8 991 544 actions à droit de vote subalterne. La Société compte également 1 169 385 unités d'actions incessibles et unités d'actions liées au rendement émises et en cours aux termes du régime d'intéressement fondé sur des instruments de capitaux propres et 141 084 unités d'actions différées émises et en cours aux termes du régime d'unités d'actions différées de la Société, qui peuvent être réglées respectivement en 1 169 385 et 141 084 actions à droit de vote subalterne.

Principaux actionnaires

Le tableau suivant présente les actionnaires qui sont propriétaires véritables de 10 % ou plus des titres comportant droit de vote de toute catégorie de titres avec droit de vote de la Société, ou qui exercent un contrôle ou une emprise sur un tel pourcentage de titres, directement ou indirectement.

Nom de l'actionnaire	Nombre d'actions détenues	Pourcentage des actions en circulation	Pourcentage du total des droits de vote ⁱ⁾
L Catterton Investor	73 742 046	39,1 %	27,2 %
Graham Rosenberg	9 239 931	4,9 %	33,9 %

Note :

- i) Pourcentage du total des droits de vote rattachés à toutes les actions à droit de vote subalterne et à toutes les actions à droit de vote multiple de la Société, comme s'il s'agissait d'une seule et même catégorie d'actions. Les porteurs des actions à droit de vote multiple de la Société ont droit à dix voix par action, et les porteurs des actions à droit de vote subalterne de la Société ont droit à une voix par action.

À propos de l'information prospective

L'information prospective comprend notamment des énoncés concernant les objectifs de la Société et ses stratégies en vue d'atteindre ces objectifs, ses perspectives financières ainsi que des énoncés portant sur les opinions, les plans, les attentes, les estimations ou les intentions de la Société. L'information prospective renferme des termes comme « prévoir », « supposer », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « directives », « perspectives », « cibles » et d'autres expressions semblables qui supposent des résultats ou des événements futurs.

Notre information prospective comprend notamment l'information et les déclarations figurant à la rubrique « Perspectives » relativement à nos objectifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le trimestre clos le 31 mars 2024 à l'égard des produits, de la croissance des produits de cliniques comparables, de la marge du BAIIA ajusté, du BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers attribuable aux cliniques acquises en 2024, ainsi que nos attentes à moyen terme à l'égard de la croissance des produits de cliniques comparables et du ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma compte tenu des paiements de loyers. L'information prospective liée à ces mesures ne constitue pas une projection; elle correspond à des objectifs qui reposent sur les stratégies actuelles de la Société et qui peuvent être considérés comme de l'information prospective en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables et être assujettis à des incertitudes et à des éventualités importantes sur les plans commercial, économique, réglementaire et concurrentiel, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de sa direction.

Le but de la présentation de cette information prospective est de fournir aux investisseurs davantage de renseignements concernant les résultats financiers que la Société croit, en date des présentes, pouvoir atteindre selon les hypothèses ci-après. Les lecteurs sont avisés que cette information pourrait ne pas être appropriée à d'autres fins. Même si ces objectifs reposent sur des hypothèses sous-jacentes que la direction considère comme raisonnables dans les circonstances, les lecteurs sont avisés que les résultats réels peuvent varier sensiblement de ceux dont il a été question plus haut.

Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur les perceptions de la direction à l'égard des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs attendus, ainsi que sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses en particulier qui, même s'ils sont jugés raisonnables par la direction à la date à laquelle les énoncés sont formulés, sont intrinsèquement assujettis à des incertitudes et à des impondérables importants sur les plans commercial, économique et concurrentiel en conséquence desquels les mesures, les événements, la situation, les résultats, le rendement ou les réalisations pourraient être considérablement différents de ceux projetés dans les énoncés prospectifs. L'information prospective repose sur plusieurs facteurs et hypothèses, notamment les hypothèses suivantes pour le premier trimestre de 2024, le reste de l'exercice 2024 et à moyen terme, le cas échéant : le maintien de l'entreprise, des activités et de la structure du capital de la Société dans leur état actuel, la poursuite du programme d'acquisitions de la Société sans nouvelle mobilisation de capitaux de la part de la Société, la capacité de la Société à réaliser des hausses de la tarification, une hausse du nombre de visites des patients au premier trimestre de 2024, la réduction des restrictions réglementaires imposées précédemment à l'ensemble du secteur, l'incidence des investissements faits par la Société au sein de ses équipes de marketing et de talents et les mises à niveau de ses principaux systèmes informatiques, la capacité de la Société à continuer à réaliser des acquisitions dont les évaluations sont intéressantes et à les intégrer, notamment une réduction des multiples d'acquisition comparativement aux périodes précédentes, l'incidence des investissements d'entreprise réalisés en 2022 et en 2023 à l'égard des activités de la Société, y compris l'infrastructure de la Société, la pile technologique ainsi que le système d'information sur les ressources humaines et le système de planification des ressources de l'organisation, la Société tirant avantage de ses emprunts non couverts en raison des baisses de taux futures et prévues, l'expansion des services offerts et le nombre plus élevé de visites des patients qui contribuent à la prestation optimale des soins prodigués aux patients, la capacité de la Société à atténuer les interruptions prévues de la chaîne d'approvisionnement, les risques géopolitiques, les pressions inflationnistes et les pénuries de main-d'œuvre, l'accroissement des offres de services et la génération de flux de trésorerie, l'absence de changements dans l'environnement concurrentiel et de développement législatif ou réglementaire ayant une incidence sur notre entreprise, le maintien des visites de nos cliniques dentaires par les patients, et aucune autre restriction importante imposée en lien avec la COVID-19.

Les résultats réels et les moments où ils se produiront peuvent différer sensiblement de ceux qui sont prévus dans l'information prospective, du fait de l'action de plusieurs facteurs de risque connus et inconnus, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société, et ils peuvent faire en sorte que les résultats réels varient sensiblement de l'information prospective. Ces risques comprennent notamment la possible incapacité de la Société à mener à terme la mise en œuvre de sa stratégie de croissance et la conclusion d'autres acquisitions; sa dépendance à l'égard de l'intégration et de la réussite de ses cliniques dentaires acquises; la possible incidence défavorable des acquisitions sur ses activités; l'incapacité de la Société à intégrer les cliniques dentaires acquises; sa dépendance envers les parties avec lesquelles la Société a conclu des ententes contractuelles et contracté des obligations; les modifications des lois, réglementations gouvernementales et politiques pertinentes, et les coûts engagés en vue de se conformer à ces modifications; la concurrence dans le secteur des soins dentaires; la hausse des frais d'exploitation; le risque lié à la difficulté de respecter les obligations en matière d'information à titre de société ouverte; et le risque de défaillance des contrôles internes ainsi que d'autres facteurs dont il est question à la rubrique « Facteurs de risque » et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle. Par conséquent, les lecteurs doivent faire preuve de prudence à l'égard des énoncés qui renferment de l'information prospective et il serait déraisonnable de leur part de se fier indûment à ces énoncés en croyant qu'ils leur confèrent quelque droit établi, que ce soit en ce qui concerne les résultats ou les plans futurs de la Société. Nous ne sommes nullement tenus (et nous rejetons expressément une telle obligation) de mettre à jour ou de modifier les énoncés contenant de l'information prospective et les facteurs ou hypothèses sous-jacents à ces énoncés, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. L'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion est assujettie à cette mise en garde.

Autres renseignements

D'autres renseignements, y compris nos derniers documents déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, peuvent être consultés sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com.